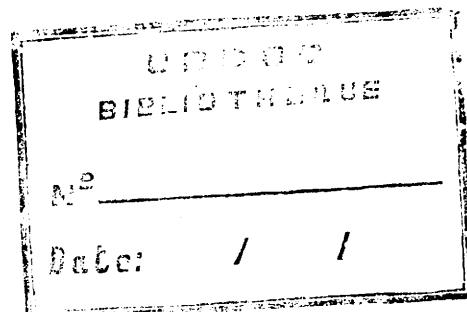


REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DU NIGER



ETUDE DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS DE STRUCTURATION
DES ORGANISATIONS PAYSANNES A L'OFFICE DU NIGER

Novembre 1981

I.R.A.M.

Institut de Recherche et d'Application
des Méthodes de Développement
49, rue de la Glacière - 75013 PARIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES
Directeurat Général de la Coopération
Internationale
PAYS-BAS

A V A N T P R O P O S

Le présent rapport est le résultat du travail d'une équipe interdisciplinaire de l'I.R.A.M., composée de :

Dominique GENTIL, socio-économiste

Etienne BEAUDOUX, économiste-formateur

Annette CORREZE, sociologue

Jacques DULAC , agronome

La mission a séjourné au Mali du 4 au 30 Octobre 1981 pour une durée totale de 11 semaines-personnes. Des réunions de synthèse ont pu avoir lieu avec la Direction de l'Office à Segou, le 22 Octobre, avec Monsieur le Ministre de l'Agriculture le 23 Octobre et avec le Directeur Général de l'Office à Paris les 28 et 29 Octobre. La mission a pu travailler dans d'excellentes conditions, sans aucune perte de temps. Elle a pu également travailler en étroite liaison avec les cadres de l'Office, aussi bien au niveau de la Direction que des secteurs.

Nous tenons très sincèrement à exprimer nos vifs remerciements à l'ensemble des cadres qui nous ont aidé dans notre tâche, et particulièrement à Monsieur le Directeur Général pour l'intérêt qu'il a porté à cette étude, ainsi que Messieurs Victor DOUYON, Gaoussou BAH et Amadou SANTARA, qui ont bien voulu nous accompagner dans nos différentes tournées sur le terrain et nous faire partager leurs expériences.

Novembre 1981

PLAN DU RAPPORT

TOME I - RAPPORT PRINCIPAL

<u>AVANT PROPOS</u>	<u>PAGE</u>
1ère PARTIE - DIAGNOSTIC	1
CHAPITRE 1 - LES RAPPORTS OFFICE-COLONS	2
I - <u>Les aspects économiques.</u>	2
11 - analyse globale	2
12 - analyse par secteur	4
II - <u>Les aspects extra-économiques.</u>	9
21 - le poids de l'histoire	9
22 - le sentiment d'insécurité chez les colons	11
221 - le statut	11
222 - la sécurité vivrière	11
223 - la sous-information	12
23 - les rapports encadrement/Colons	13
231 - situation générale	13
232 - le système d'encadrement	14
233 - la formation des agents	14
III - <u>Les mouvements de colon</u>	15
ANNEXE AU CHAPITRE I	16
STATISTIQUES GENERALES	17

	<u>PAGE</u>
<u>CHAPITRE 2 - LES RAPPORTS INTER-COLONS</u>	20
I - <u>La différenciation sociale.</u>	20
II - <u>La différenciation sexuelle</u>	23
III - <u>La différenciation par l'âge</u>	25
IV - <u>Les formes de solidarité</u>	27
 <u>CHAPITRE 3 - RAPPEL DES CONTRAINTES GENERALES DE L'OFFICE.</u>	28
 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">2ème PARTIE - PROPOSITIONS</div>	30
 <u>CHAPITRE 1 - LES OBJECTIFS</u>	31
 <u>CHAPITRE 2 - LES ACTIVITES</u>	33
Tableau : Diagnostic	35
Mesures d'ordre général	
Expérimentations concernant les organisations paysannes	
 <u>CHAPITRE 3 - LES PROBLEMES GENERAUX</u>	42
I - <u>Niveau d'organisation</u>	42
II - <u>Statut juridique</u>	43
21 - Statut juridique des coopératives ou associations	44
22 - Contrat des colons	44

	<u>PAGE</u>	
III - <u>Différenciation sociale</u>	45	
31 - Appui spécifique aux colons sans revenu monétaire	46	
32 - Une plus large répartition du pouvoir	46	
IV - <u>Les autres formes de différenciation</u>	47	
41 - La différenciation sexuelle	47	
42 - La différenciation par l'âge	48	
<u>CHAPITRE 4 - NOUVEAU TYPE D'ENCADREMENT ET FORMATION</u>	50	
I - <u>Réorientation du rôle de l'encadrement</u>	50	
II - <u>Programme de formation</u>	52	
21 - Pour l'encadrement	52	
211 - Encadreurs/moniteurs	52	
212 - Chefs UP/agents et chefs de secteurs	54	
22 - Pour les colons	55	
23 - Les réalisateurs	55	
ANNEXE AU CHAPITRE 4	THEMES DE FORMATION LIEE AUX ACTIONS REALISEES	57
<u>CHAPITRE 5 - STRUCTURES ET MOYENS</u>	63	
I - <u>Réorganisation de la Division du Paysannat et de la Coopération</u>	63	
11 - Redéfinir les fonctions de la DPC	63	
12 - Renforcement des moyens en personnel	65	
13 - Coordination avec les différents services techniques régionaux	65	

	<u>PAGE</u>
II - <u>Renforcement des moyens</u>	66
21 - Moyens matériels	66
22 - Moyens financiers	67
3ème PARTIE - PROGRAMME D'ACTION	68
I - <u>Principe d'action</u>	68
II - <u>Méthodologie générale de la première campagne</u>	69
III - <u>Méthodologie générale des autres campagnes</u>	70
IV - <u>Tableau/Programme d'action</u>	72

1ERE PARTIE - DIAGNOSTIC
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Entendu au sens large, c'est à dire sans se référer uniquement au statut juridique, les coopératives en milieu rural sont des organisations paysannes, ayant pour but de résoudre des problèmes économiques concrets, en changeant, d'une part, les rapports entre l'Office du Niger et les colons et, d'autre part, les rapports entre les colons eux-mêmes.

Nous avons donc eu à étudier dans un premier temps les rapports Office/colons, à la fois du point de vue économique et extra-économique, et les rapports intercolons (formes d'aide et différenciation sociale) avant de pouvoir définir un certain nombre de propositions.

Nous présentons ici l'essentiel des conclusions, certains aspects méthodologiques et statistiques étant reportés dans le deuxième Tome.

o o o

LES RAPPORTS OFFICE/COLONS

I - LES ASPECTS ECONOMIQUES

Les différentes statistiques disponibles à l'Office permettent de reconstituer sur une longue période l'évolution de la production, de la commercialisation et du crédit.

Nous avons mené globalement cette analyse sur les 10 dernières années (de 1971 à 1981).

Cette analyse globale reste cependant insuffisante pour apprécier la diversité des situations et comprendre les causes explicatives des phénomènes. Nous avons donc procédé à une analyse par secteur pour la dernière campagne, qui nous a permis de tirer un certain nombre de ratios significatifs.

1.1. Analyse globale

Sont portés sur le même graphique la production en casier(1), la commercialisation venue des casiers et l'équivalent en paddy de la situation du crédit. Il apparaît donc nettement :

1° Une progression régulière de la production jusqu'en 1977-1978 et une baisse de celle-ci depuis 3 ans, particulièrement pour les deux dernières années.

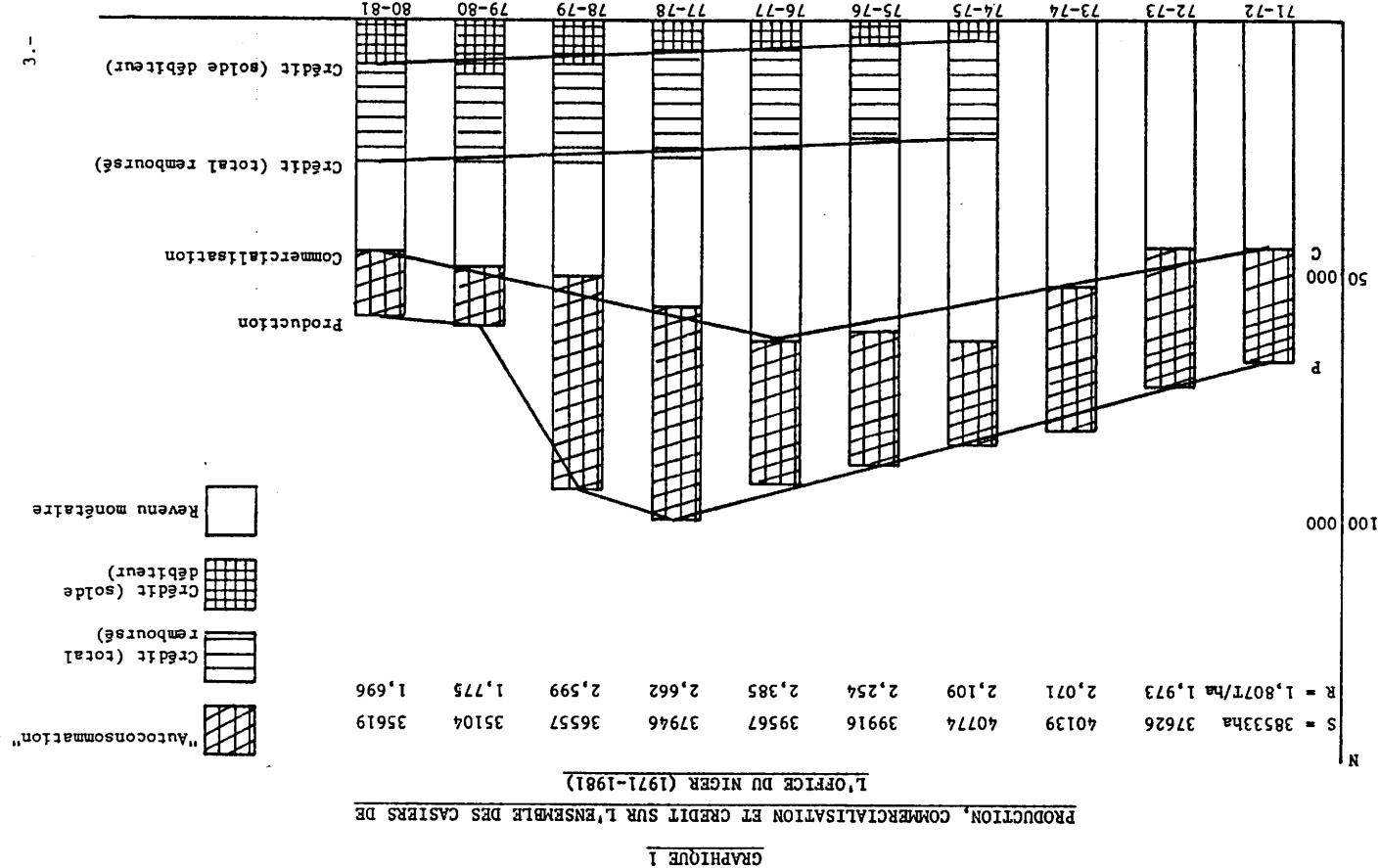
Cette dernière s'explique à la fois par :

- une faible baisse des superficies cultivées (37.946 ha cultivés en 1977-1978 contre 35.619 ha en 1980-1981))
- une forte diminution des rendements (2,662 T/ha en 1977-1978 et 1,696 en 1980-1981).

(1) La production totale de paddy de l'Office du Niger se décompose en :

- production colon sur casiers
- production divers sur casiers
- production colon hors casiers
- production divers hors casiers
- production en régie
- production saisié

Pour la dernière campagne, la production colon casier représente 91,3% de la production totale et la production casier (qui figure sur le graphique 1) 94,2% de cette même production. Ces différents types de production sont parfois la cause de légères différences entre les statistiques collectées au niveau secteur et au niveau central (Bureau des Affaires Economiques) ou même dans quelques cas, d'une non homogénéité entre les années. Ces différences restent cependant tout à fait marginales.



2° Une diminution considérable de la part laissée à l'auto-consommation entendue au sens large (vivres + semences gardées par les colons). La commercialisation diminue ces dernières années mais beaucoup moins rapidement que la production. Le phénomène est encore aggravé par l'augmentation de la population totale (51.052 personnes en 1977-1978 contre 55.295 en 1980-1981). L'"auto-consommation passe donc de 841 Kg paddy/personne à 237 Kg paddy/personne en l'espace de 4 ans.

3° Un endettement croissant des paysans, avec une augmentation forte ces dernières années du montant global des impayés. Malgré une politique très rigoureuse de prélevement à la commercialisation pour le remboursement et malgré la hausse du prix du paddy (ce qui diminue relativement les dettes antérieures), le taux de remboursement se maintient ces 3 dernières années entre 72 et 75 %. En 1980-1981, l'équivalent paddy du total des dettes à rembourser s'élevait à 39.234 T, soit 65 % du total de la production.

4° Une diminution considérable du revenu monétaire des paysans. Celui-ci est la différence entre le tonnage commercialisé et la part de la commercialisation servant au remboursement des dettes. En 1980-1981, 35 % des familles n'ont eu aucun revenu monétaire.

Globalement, la situation s'est donc profondément dégradée ces trois dernières années.

Pour mieux comprendre les causes de cette dégradation et sa spécificité, il est nécessaire de procéder à l'analyse par secteurs.

1.2. Analyse par secteur

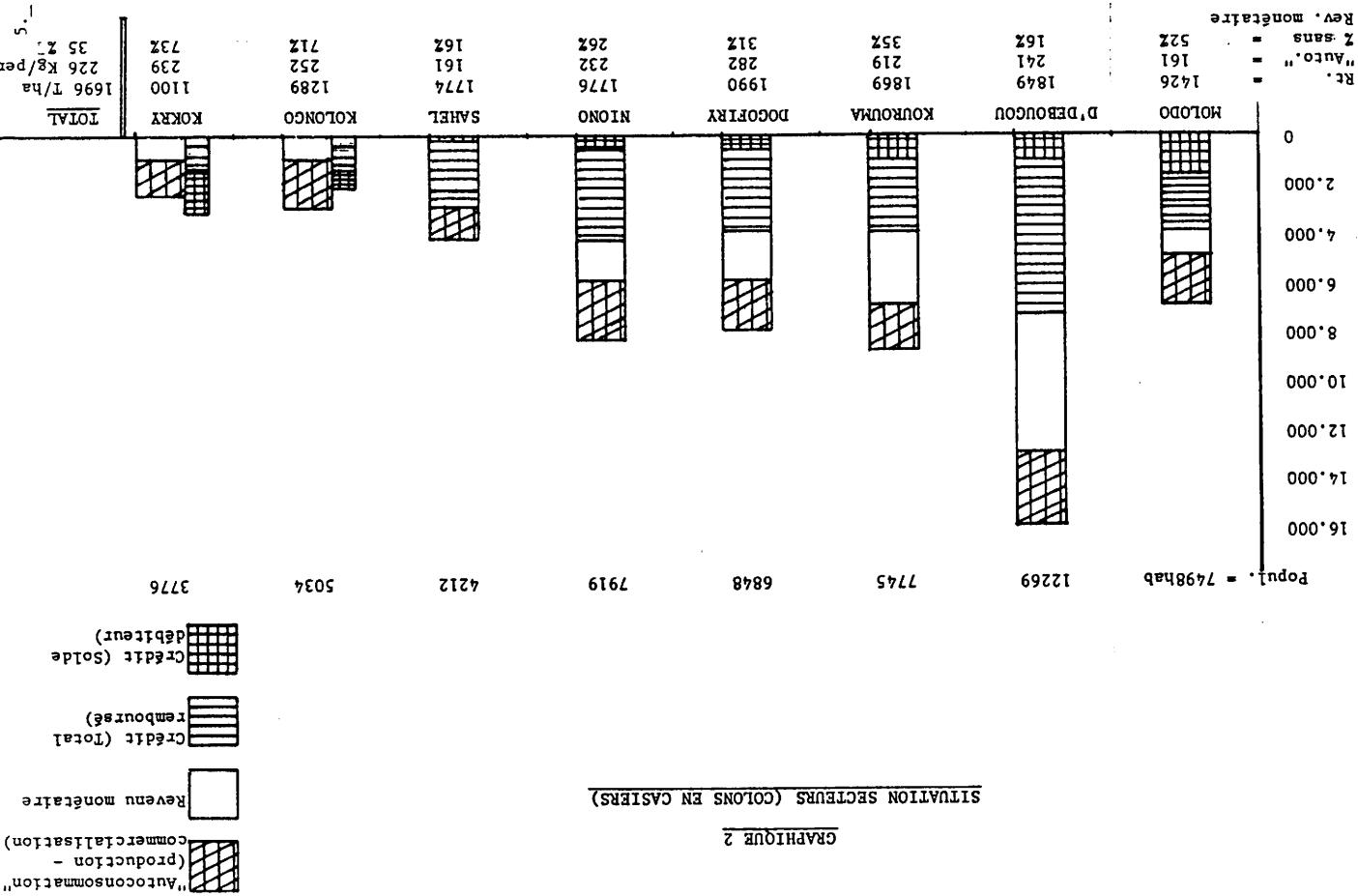
Sur les graphiques 2 et 3 sont portés à la fois en tonnage et en pourcentage, pour la dernière campagne 1980-1981, la production et sa répartition en "auto-consommation", prélevement commercialisé pour rembourser les dettes des colons vis à vis de l'Office et solde débiteur du crédit.

A partir de là sont donnés des éléments complémentaires (population et rendement) ainsi que deux ratios particulièrement importants :

- "1' autoconsommation" par personne
- le nombre d'exploitations n'ayant reçu aucun revenu monétaire à la commercialisation (du fait de leur faible rendement et de leur niveau d'endettement).

L'"autoconsommation" par personne correspond à la différence entre production et commercialisation divisée par la population totale. L'autoconsommation réelle est égale à :

Production colons casiers + Production colons hors casiers - Commercialisation casier - Commercialisation hors casiers : Population totale



Dans le cas du secteur de NIONO :

$$\begin{array}{l} \text{"autoconsommation" (entendue au sens large) } = \frac{8424 - 6585}{7919} = 232 \text{ Kg} \\ \text{autoconsommation réelle } = \frac{(8424 + 528)}{7919} - \frac{(6585 + 294 + 352)}{7919} = 217 \text{ Kg} \end{array}$$

Pour des raisons d'homogénéité des chiffres, nous avons retenu la première définition.

A partir de ce graphique nous pouvons tirer quelques conclusions très importantes :

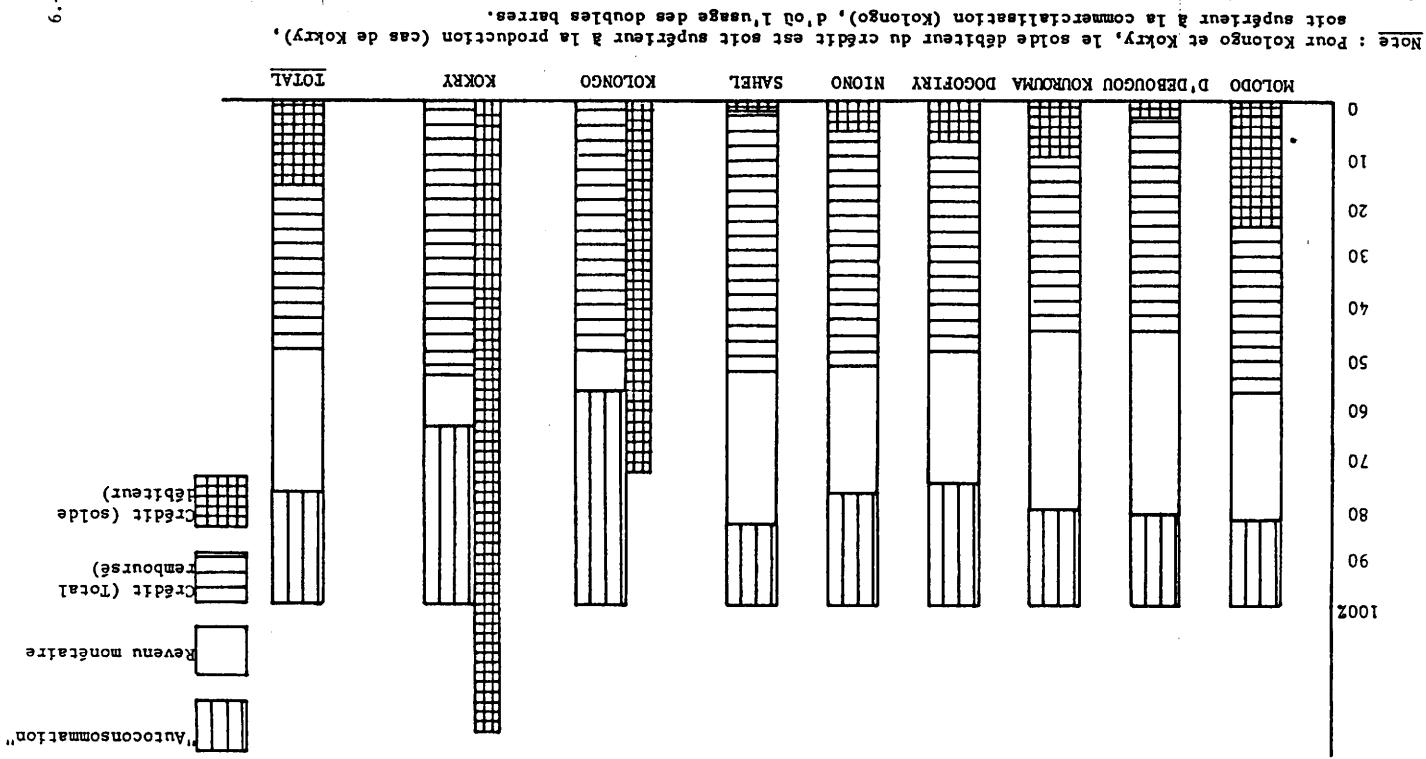
1° La situation, à tous les points de vue, est extrêmement différente secteur par secteur. Toute stratégie d'amélioration devra donc être sectorialisée et devra au moins comprendre des mesures différentes pour le MACINA (KOLONGO et KOKRY) et pour le Sahel (les 6 autres secteurs).

2° Partout, même si c'est à des degrés divers, la part d'"autoconsommation" (déjà surevaluée d'environ 10% par rapport à l'autoconsommation réelle) n'atteint pas la norme théorique de 300 Kg de paddy, correspondant à environ 200 Kg de riz (1).

L'immense majorité des paysans se trouve donc dans une situation extrêmement difficile du point de vue vivrier (2). Leur production de riz (casier et hors caisser) n'est pas suffisante pour nourrir leur propre famille. Leur consommation disponible est encore fortement diminuée par leurs obligations sociales (nécessité de nourrir pendant 3 à 5 mois les visiteurs des villages d'origine, qui viennent les "aider" à la récolte ou simplement maintenir les liens familiaux) et par la nécessité pour certains de vendre leur riz pour satisfaire à des obligations monétaires (impôts, santé, habillement, dépenses diverses). Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu cette année plusieurs cas de berri berri (dont 4 mortels). On assiste donc au paradoxe de voir les producteurs de riz incapables de se nourrir à la suite des prélevements trop importants qu'ils doivent subir.

3° Un nombre impressionnant de familles (de 16% à 73% selon les secteurs, soit en moyenne 35 %) n'arrive pas à se procurer un minimum de revenu monétaire avec la riziculture.

Ces deux phénomènes (vivrier et monétaire) sont, sans aucun doute, la cause principale de la dégradation de la situation globale de l'Office et des rapports tendus entre celui-ci et les colons.



SITUATION SECTEURS (COLONS CASIERS) 1980-1981 (EN %)

GRAPHIQUE 3

(1) Au Mali, on estime les besoins en céréales à 180-190 Kg/personne. Ce chiffre est de 220 Kg au Sénégal et de 250 Kg au Niger.

(2) Ce problème a notamment déjà été analysé dans un rapport précédent : cf. CORREZE, A. "Organisation collective des paysans. La situation des femmes à l'Office du Niger". Janvier 1981.

II - LES ASPECTS EXTRA-ECONOMIQUES

En effet, pour plus d'un tiers des colons, il n'y a aucune incitation économique à accroître sa production et son rendement ou à rembourser ses dettes. Partir d'un certain niveau, il n'y a plus d'espoir et peu importe en définitive d'être endetté de 300.000 Fm ou de 500.000 Fm. On essaye de survivre en développant d'autres spéculations (maraîchage, cultures dunaïres ...) ou des activités extra agricoles (commerce, exode). Pour obtenir un minimum de revenu monétaire, au moins pour payer ses impôts, on essaye de tricher avec l'encadrement en faisant commercialiser une partie de sa production par l'intermédiaire 'un colon moins endetté ou en recourrant au marché parallèle, en s'endettant auprès des commerçants, ou en vendant ses bœufs, son équipement ou ses engrangés.

Toutes ces pratiques de survie ne font qu'aggraver la situation et entretiennent des cercles vicieux. Avec un équipement incomplet et une diminution de la disponibilité de travail pour la riziculture, le calendrier cultural n'est pas respecté et désherbage se fait mal et donc le rendement est encore plus faible l'année suivante, ce qui aggrave l'endettement et rend encore plus impossible la sécurité

Si aucun programme de relance n'est entrepris, il est pratiquement assuré que la situation ne peut qu'aller en se dégradant au cours des prochaines années. Les méthodes coercitives atteignant rapidement ou ayant déjà atteint leurs limites, il est donc nécessaire de revenir à des mesures éconómiques

Niger 3

- De 1932 à l'Indépendance se déroulent plusieurs étapes de mise en valeur. Pour la réalisation de ces travaux et le peuplement de la zone, l'administration coloniale a recours au travail forcé et au transfert autoritaire de populations d'origines différentes des zones sud du Mali actuel. L'ambition du projet (750.000 ha irrigués, 300.000 T coton/an) se heurte rapidement à une insuffisance de peuplement et les résultats économiques ne parviennent pas à participer de façon significative à l'énorme investissement que l'Office représente, gouffre financier (1) qui amène l'Etat Français à limiter les travaux envisagés, amorçant ainsi la dégradation du réseau qui atteint aujourd'hui, dans certaines zones, un niveau alarmant.

De cette période il convient de retenir toutefois plusieurs éléments qui conditionnent aujourd'hui encore les réactions des colons vis à vis de l'Office :

 - le contrat qui lie le colon à l'Office évoque la possibilité qu'il devienne, après 10 ans, "propriétaire" des parcelles qu'il cultive et de l'habitat mis à sa disposition par l'Office. Cette disposition, et le fait que les terres irriguées sont fertiles, constituent une motivation indéniable pour les colons. Elle n'empêchera pas néanmoins le retour de nombreux mossis en Haute-Volta après l'éclatement de

l'Afrique Occidentale Française ; les colons commercialisent librement leur production et sont assurés d'une sécurité vivrière sur la base de 300 Kg par bouche à nourrir. garantie santitaire

Un service de santé très ramifié assure une surveillance active des producteurs.

- De 1960 à 1968, la jeune République du Mali reçoit avec l'Indépendance le lourd héritage que constitue l'O.N. : le régime de Modibo Keita tente une organisation collective de la production, estimant que des producteurs habitués aux techniques modernes de production, plus ou moins détachés des structures traditionnelles, portés par l'élan de l'Indépendance et l'idéologie socialiste, s'adapteront plus facilement.

(1) Investissement estimé en 1964 à 25 milliards de francs.
Source Etude I.E.R.

Mais la plupart des tentatives sont des échecs, la réussite économique de certains colons "modernisés" les amenant à s'opposer à ces tentatives. Néanmoins la mise en place de certaines mesures, battage mécanique par exemple et monopole de la commercialisation en 1963, accroît le contrôle de l'Etat sur la production.

- Les années 1970. Un des objectifs prioritaires du gouvernement militaire mis en place après l'éviction de Modibo Keita est de garantir l'indépendance alimentaire du pays.

En 1970, l'Office du Niger se détourne du coton et fait de la production de riz (plus tard également de la canne à sucre) un objectif prioritaire. L'O.N. doit fournir à l'Etat une production commercialisable destinée à satisfaire la consommation urbaine qui s'accroît et diminuer les importations.

Ceci amène l'Etat à intensifier son contrôle sur celle-ci la mise en place d'un système très autoritaire de contrôle du travail et de la circulation du riz entraîne rapidement une dégradation des rapports des colons avec l'O.N. Les mouvements des colons sont relativement importants et l'on peut penser qu'ils se seraient accentués si la sécheresse persistante qui a frappé le pluspart des régions du Mali ne s'était opposée au retour des familles dans ces régions.

- Aujourd'hui les responsables de l'Office ont conscience que les méthodes utilisées n'atteignent pas leur objectif. L'hypothèse de travail est que c'est à travers l'organisation collective des colons et leur responsabilisation, accompagnant une amélioration des conditions de la production, que se réalisera leur motivation à produire.

Un nouveau contrat est à l'étude qui, s'il n'envisage pas de donner aux colons un droit de propriété sur la terre (l'O.N., par l'énorme investissement qu'il représente, ne peut qu'être la propriété de l'Etat Malien), lui donnera des garanties à long terme sur celle-ci.

L'Office du Niger va avoir cinquante ans. Il existe donc un poids important de l'histoire, avec l'habitude de relations autoritaires entre O.N. et colons, la non responsabilisation des producteurs et l'échec des implantations venues d'en haut des organisations paysannes (A.A.I., brigades de production (1)). Toute nouvelle pratique ou toute nouvelle forme de rapport devra en tenir compte et établir progressivement un climat de confiance et un nouveau partage des responsabilités entre l'Office et les colons.

(1) cf. Tome II, Document Complémentaire N°3 "Historique des structures coopératives à l'Office du Niger".

2.2. Le sentiment d'insécurité chez les colons

221. Le statut

La mentalité des colons les plus anciens reste fortement imprégnée par l'histoire coloniale de l'Office : transplantés par force de leur village d'origine, ils se retrouvaient en terre étrangère, terre à laquelle ne les lient aucun rapport rituel, ni droit coutumier connu. D'où un fort sentiment de dépendance et de situation précaire.

Nombre d'entre eux ont gardé en mémoire la promesse d'un "droit" sur leurs parcelles, après dix années d'exploitation, qui figurait dans le statut établi par l'administration coloniale.

Cette disposition, jamais traduite dans les faits, le contrat établi pour une seule campagne agricole, la disposition du contrat général qui précise que "les agents de l'Office auront accès en permanence aux lots et cases d'habitation des exploitants et colons" maintiennent fortement ce sentiment de précarité.

A cela s'ajoute le fait que la menace de l'éviction est trop souvent utilisée contre le colon qui ne remplit pas correctement ses obligations, même si elle est rarement appliquée (par exemple en 5 ans 69 évictions pour un total de 654 sorties). La "notification d'infraction" utilisée par l'encadrement comporte la mention explicite de la menace d'éviction.

Le colon ne se sent "chez lui", ni sur ses terres, ni dans sa maison, reçue de l'Office sans qu'il lui ait été possible de l'aménager de ses mains et où tout agent peut pénétrer quand il le veut.

L'étude sociologique des colons de l'Office réalisée par l'IER en Janvier 1981 a fait état des problèmes, nous ne nous y attarderons pas.

222. La sécurité vivrière

Le rapport montre clairement que cette sécurité n'existe pas pour la plupart des familles. Or c'est précisément cette sécurité que sont venus chercher les colons qui ont quitté volontairement les zones où elle était menacée.

2.3. Les rapports encadrement/colon

La collecte massive de la production, les saisies opérées même sur les petites quantités rapportées du champ par les femmes, renforcent ce sentiment de dépossession que l'on rencontre chez les colons.

La disparité rencontrée en ce qui concerne la tolérance vis-à-vis des cultures hors casiers, et du marachage ne peut qu'entretenir l'idée que de nombreux paysans, à l'Office, ne sont pas sûrs de trouver par leur travail la possibilité de se nourrir et de nourrir les leurs toute l'année.

223. La sous-information

Comme l'ont montré les études précédentes (1) et une étude récente portant sur "alphabétisation, gestion et comptabilité dans l'Office du Niger" réalisée par G. BELIONCLE pour le Club du Sahel, le fait que la plupart des documents qui relient l'Office aux colons soient en français, alors qu'il n'est maîtrisé que par une très petite minorité des colons, aboutit à une sous-information manifeste de ceux-ci.

D'où une grande méfiance vis-à-vis de l'Office, et un sentiment d'arbitraire en ce qui concerne les décisions prises par l'encadrement.

Ce fait contribue également à renforcer le monopole des délégués sur cette information, pas toujours retransmise.

Tout ceci entraîne un certain nombre de conséquences au niveau du comportement des colons :

- tendance à investir de moins en moins dans la production rizicole

- absence de dialogue réel entre les colons et l'encadrement
- comportement de dépendance et de passivité laissant peu de place aux actions en faveur de l'organisation coopérative.

231. Situation générale

L'encadrement des colons est organisé selon un système pyramidal qui va du service agricole, aux chefs de secteurs, aux chefs d'U.P. jusqu'aux encadreurs et moniteurs (ces derniers ayant une formation agricole type CAA que n'ont pas les encadreurs).

59% des agents travaillant directement avec les colons sont des encadreurs, c'est-à-dire généralement des agents recrutés directement dans le milieu.

L'effectif total d'encadrement dans les 8 secteurs comprend 243 personnes et, en considérant les moniteurs plus les encadreurs (1), les normes suivantes d'encadrement apparaissent :

Secteur	Nombre de familles	Nombre de moniteurs + encadreurs	Nombre de familles par agent	Nombre d'hectares cultivés par agent
Kolongo	479	21	22,80	125
Kokry	309	22	14,04	113,86
Nono	690	27	25,5	178,92
Molodo	730	29	25,1	174,17
N'Débougou	1101	33	33,3	273,28
Sahel	311	15	20,7	167,30
Kourouma	697	30	23,2	165,73
N'Dogofiry	793	24	33,04	169,82
	5110	201	25,4	177,05

(1) D'après rapport de fin de campagne - Juillet 1981.

Pour les 201 encadreurs/moniteurs la situation minimum est donc 1 agent pour 14,04 familles et 113,86 ha cultivés (sur Kokry) et la situation maximum, 1 agent pour 33 familles et 273,28 ha cultivés (sur N'Debougou).

La première réaction pourrait être d'envisager le recrutement d'agents supplémentaires pour les zones sous-encadrées, ce qui ne serait certainement pas la solution. En effet, deux problèmes majeurs appellent des réponses urgentes :

- le système d'encadrement
- la formation des agents.

232. Le système d'encadrement

Le type de relation qui s'établit entre les agents dans les villages et les paysans est très variable d'un village à l'autre. Beaucoup de moniteurs/encadreurs partagent quotidiennement la vie difficile des colons, tandis que d'autres abusent de leur position (décisions arbitraires, attitudes autoritaires, malversations facilitées par leur rôle dans la commercialisation...).

Ces attitudes variées s'inscrivent dans un système très hiérarchisé. C'est un réseau d'agents chargés de la mise en œuvre par les colons de la politique décidée par l'Office (surfaces emblavées, calendrier de travaux, tonnages à commercialiser...). La pratique professionnelle des agents consiste à "surveiller" les colons et comptabiliser leurs performances ou non performances, enregistrées quotidiennement et transmises au supérieur hiérarchique (rapport journalier complété par des rapports décadiques et mensuels). Aussi la relation de l'encadrement avec les colons est plus celle d'agents de maîtrise à manœuvres que d'agents de développement à producteurs.

233. La formation des agents

L'encadrement directement en contact avec les colons n'a généralement pas eu de formation ou une formation très réduite de quelques semaines. D'autre part, aucune politique de recyclage n'est actuellement menée à l'Office. Les rares stages cités et qui remontent à plusieurs années sont ceux de machinisme agricole à Kogoni.

- La direction de l'Office souhaite actuellement prendre des dispositions pour remédier à cette situation :

- à propos de l'évolution du système d'encadrement, un document "Relations exploitants/Office du Niger" de Mars 1981 définit les axes d'une nouvelle politique qui prévoit :
 - "... une gestion autoritaire de l'encadrement doit être remplacée par une gestion éducative de l'encadrement. Les agents de l'encadrement seront formés pour une nouvelle fonction ; ils seront, en plus des tâches techniques qui leur sont confiées, des animateurs sociaux..."
 - en matière de formation, on note la création du "Centre de formation agricole" de Niono soutenu par l'assistance technique hollandaise. Actuellement il a réalisé une session expérimentale d'une quinzaine d'agents orientée sur les problèmes techniques et principalement sur le réaménagement des parcelles.

III - LES MOUVEMENTS DE COLON.

Les documents détenus par la division Paysannat/Coopération nous ont permis d'établir la situation pour les dix dernières années.

ANNÉES	Nbre TOTAL de FAMILLES	ENTRÉES	SORTIES	%	CAUSES DE SORTIES(sans les décès)		
					DEMISESSION	EVICTION	EVASION
1971/72	3.381		107	3,69	25	23,36	36
1972/73	3.392		20	0,59	2	10	18
1973/74	3.672		14	0,38	-	2	14,78
1974/75	4.153		48	1,16	23	47,91	6
1975/76	4.367	117	138	3,16	38	17,53	6
1976/77	4.542	481	201	4,42	96	47,76	5
1977/78	4.751	315	143	3,01	85	59,44	20
1978/79	4.863	215	121	2,49	63	52,06	15
1979/80	4.985	360	139	2,79	65	46,76	29
1980/81	5.501	231	50	0,97			

S1 nous prenons le total des chiffres d'entrées et de sorties de colonisation pour les cinq dernières années : entrées = 1602, sorties = 654, nous constatons un mouvement régulier d'augmentation de la population de l'Office. On peut relever également que les départs volontaires des colons sont supérieurs aux évictions prononcées par l'O.N. Le chiffre élevé des évasions est probablement significatif dans les zones à fort endettement.

L'examen des demandes d'entrée en colonisation pour les six dernières années nous paraît plus représentatif.

ANNÉES	TOTAL	ACCEPTÉES	REPORTÉES	REFUSÉES
1975/76	1519	117	541	861
1976/77	2023	481	817	933
1977/78	3011	315	1298	1595
1978/79	677	315	210	252
1979/80	550	360	92	98
1980/81	425	231	104	90

On note une chute brutale des demandes d'admission à partir de l'année 1978/79.

Deux hypothèses peuvent expliquer le fait que l'Office apparaîsse moins attractif :

Les mouvements des populations chassées de certaines zones par la grande période de sécheresse s'atténuent progressivement, malgré les sécheresses localisées de ces dernières années.

La dégradation de la situation générale telle qu'elle se manifeste à travers les graphiques illustrent l'analyse économique de ce rapport, comme à être connue.

Toutefois, il nous faut reconnaître qu'en l'absence d'une étude plus approfondie de ces problèmes, qu'il ne nous a pas été possible de mener dans le cadre de la mission, il est hasardeux de formuler des hypothèses.

Il nous paraît intéressant pour l'Office de mener une étude spécifique sur ce problème à travers l'histoire de certaines familles résidant actuellement à l'Office et celles l'ayant quitté ces dernières années, au moins celles ayant démissionné, qu'il est probablement plus facile de retrouver. Une enquête systématique sur un échantillon représentatif pourrait sans doute être demandée à des étudiants.

ANNEXE CHAPITRE I

STATISTIQUES GÉNÉRALES

A/EVOLUTION DE LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE AU COURS DES DIX DERNIÈRES CAMPAGNES.

Caractéristiques Campagnes	Nombre de villages	Nombre de familles	Population active 8 à 55ans	Travailleurs hommes	Population totale
1971 - 72	112	3.381	21.548	7.910	34.435
1972 - 73	114	3.392	23.255	8.173	35.092
1973 - 74	123	3.672	26.045	9.114	38.970
1974 - 75	125	4.153	29.655	10.394	44.363
1975 - 76	127	4.367	31.645	11.031	47.460
1976 - 77	130	4.542	32.879	11.660	49.624
1977 - 78	134	4.751	33.871	12.088	51.052
1978 - 79	136	4.863	34.883	12.337	52.529
1979 - 80	138	4.985	36.006	12.595	54.100
1980 - 81	139	5.110	36.365	12.852	55.295

Source : Office du Niger - Note de présentation

B/EVOLUTION DE LA RIZICULTURE AU COURS DES DIX DERNIÈRES CAMPAGNES.

Ensemble des superficies et réalisation en easier	Superficies (ha)	Production paddy (T)	Rendement T/ha	Commercialisation paddy
Caractéristiques Campagnes				
1970 - 71	39.839	69.678	1.749	38.067
1971 - 72	38.533	69.629	1.807	46.320
1972 - 73	37.626	74.364	1.973	46.852
1973 - 74	40.139	83.128	2.071	54.662
1974 - 75	40.774	86.000	2.109	65.000
1975 - 76	39.916	90.000	2.154	63.880
1976 - 77	39.567	94.000	2.385	65.500
1977 - 78	37.946	101.000	2.662	58.044
1978 - 79	36.557	95.000	2.599	52.298
1979 - 80	35.104	62.314	1.775	50.756
1980 - 81	35.619	60.423	1.696	47.316

Source : Office du Niger - Note de présentation et Rapports annuels.

(1) En équivalence paddy (paddy = 75 fm/kg) Source : Office du Niger. Rapport campagne Service Agricole

	Product	Commercialisation	Total remboursement	Crédit remboursement (1)	Pourcentage à gérer	% Cr1	% Cr2	Total remboursement	Crédit remboursement (1)	Pourcentage à gérer	% Cr1	MOLODO
N°DEBOUTGOU	7.039	5.835	4.094	1.741	83 %	58 %	25 %	16.069	13.113	7.332	496	KOUROMA
KOGOFTRY	7.985	6.057	4.003	998	81 %	46 %	11 %	8.809	7.112	4.076	657	NIONO
SAHEL	8.424	6.585	4.428	657	76 %	50 %	8 %	4.380	3.700	2.367	500	KOLONGO
KOKRY	2.547	3.058	1.787	1.539	2.277	58 %	2 %	1.787	1.413	3.204	65 %	TOTAL
	58.311	45.832	29.252	9.983	78.6 %	50,2 %	17,1 %					

E. - Síntesis de la situación sectecuista (Colonias en Casíteras) - 1980-1981

Source : Office du Niger			
(Division Payasement et Coopération)			
Années	TOTAL Solde débité,	Rembourse, fin exercice	1980-1981 29.251
1974-1975 4.818	24.629	24.464	1975-1976 5.268
1976-1977 6.010	26.166	26.166	1977-1978 6.536
1978-1979 9.965	28.818	28.818	1979-1980 11.152
1980-1981 9.983	29.067	29.067	1980-1981 11.152

[EQUIVALENT PAYBACK DU CREDIT](#)

Annexes	Prix	Paddy	Debttees	Excrecice	Antecr.	Total à Remb.	D. Ante.	D. Exx.	Total à Remb.	Total à Remb.	Debttees	% Debtees	Excc.	Ante.	% Remb.					
1971-1972	535.086	185.320	141.864	553.462	1.006.314	165.187	822.060	-	527.492	167.834	-	-	173.465	546.937	-	-	75,92	75,86	81,80	
1972-1973	656.872	165.187	165.187	695.326	1.006.314	171.092	1.177.406	-	647.505	174.555	-	-	-	985.149	192.734	-	-	83,67	83,67	81,80
1973-1974	25	40	1.001.298	188.023	1.131.956	200.196	1.376.185	214.755	1.590.940	1.046.644	120.282	1.034.362	1.296.828	294.112	5.305	1.287.500	1.957.548	27.699	1.941.687	1.080.692
1974-1975	40	40	1.001.298	171.092	1.177.406	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.978-1978
1975-1976	40	40	1.001.298	188.023	1.189.321	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1976-1977
1976-1977	40	40	1.001.298	171.092	1.177.406	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1977-1978
1977-1978	45	45	1.001.298	188.023	1.189.321	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1978-1979
1978-1979	50	50	1.001.298	171.092	1.177.406	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1979-1980
1979-1980	60	60	1.001.298	188.023	1.189.321	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1980-1981
1980-1981	75	75	2.292.258	650.310	2.942.568	76.357	2.117.463	76.357	2.117.463	76.357	748.748	92.37	11,74	74,55	72,27	74,54	73,76	74,54	72,27	74,55

C/ EVOLUTION DU CREDIT (OFFICE DU NIGER)

CHAPITRE 2

LES RAPPORTS INTER-COLONS

I.- La différenciation sociale

En principe, pour avoir de bonnes chances d'implanter de véritables coopératives, il est nécessaire que les paysans qui se regroupent pour régler ensemble leurs problèmes soient dans des situations socio-économiques voisines. Autrement les problèmes ne sont pas vraiment ceux de tout le monde et la coopérative a tendance à fonctionner en faveur de ses membres les plus aisés. Ce phénomène a été souvent analysé dans de nombreux pays, aussi bien en Afrique et dans d'autres pays du Tiers-Monde que dans les pays industrialisés.

Malheureusement, la situation actuelle à l'Office du Niger est caractérisée par une extrême différenciation sociale, sans doute une des plus importantes de l'Afrique de l'Ouest, et quel que soit le critère choisi.

1.1. Un des critères les plus synthétiques est celui du revenu.

D'un côté, nous avons déjà vu que selon les secteurs, entre 16% et 73% des familles n'ont aucun revenu monétaire et une situation vivrière très précaire. A l'autre extrême, une petite minorité de colons (moins de 10%) obtient des revenus monétaires extrêmement importants (plus de 500.000 F). Entre les deux, des paysans moyens ayant les uns des revenus faibles ne leur assurant pas un équilibre stable et les condamnant en cas de mauvaise année à tomber dans les cercles vicieux, les autres un revenu correct leur assurant une aisance toute relative.

A titre d'exemple, la répartition à Dogofiry, dans le meilleur secteur de l'Office était la suivante en 1980-1981 :

Revenus	%
Aucun revenu	31 %
1- 100.000	14,9 %
100.000- 200.000	12,6 %
200.000- 300.000	14,1 %
300.000- 400.000	11,5 %
400.000- 500.000	5,6 %
500.000-1.000.000	8,5 %
1 M à 2 Millions	1,7 %
2 M à 3 Millions	0,1 %

Dans ce secteur, 46% des colons sont sans revenu ou avec un revenu très faible (moins de 100.000 FM) alors qu'un peu plus de 10% ont un revenu dépassant 500.000 FM.

1.2. Dans son étude sur la typologie des exploitations, l'I.E.R. retient comme critère principal le rendement, ou plus exactement le rendement-collecte, ce qui déforme légèrement les phénomènes (1). A partir de 4 classes de rendement-collecte, l'I.E.R. essaye de reconstituer quatre types d'exploitations ayant des caractéristiques différentes en ce qui concerne les superficies, les superficies par travailleur/homme, l'équipement, l'endettement, l'utilisation de la main d'œuvre extérieure, l'ancienneté de l'exploitation, l'importance de la parenté dans la main d'œuvre totale, l'opinion vis à vis de l'Office.

L'étude est intéressante et fournit une somme très importante de renseignements. Toutefois, cette approche, à partir d'un seul critère, nous paraît insuffisante (cf. en Annexe "Réflexion sur la typologie"(2) et mélanger dans la même catégorie, par le jeu des moyennes, des exploitations appartenant en fait à des types et à des rationalités différentes. Ceci conduit également à des jugements un peu rapides comme l'affirmation que les grandes surfaces ont de bons rendements alors qu'une analyse un peu plus fine sur une dizaine de villages semble montrer que les très grandes surfaces (plus de 10 ha) ont simplement un rendement moyen et que les meilleurs rendements s'obtiennent dans les exploitations entre 7 et 10 ha (3).

Quoiqu'il en soit, les différences de rendement-collecte et leurs conséquences sur l'endettement, le revenu, la situation vivrière ... sont très marquées.

Rendement-collecte	%	Non endetté
moins de 850 Kg/ha	30,15	5 %
850 - 1.350	33,62	40 %
1.350 - 1.800	21,69	79 %
plus de 1.800	14,35	92 %

Près des 2/3 des colons (<1.350 Kg/ha) sont donc dans des conditions mauvaises ou très précaires.

(1) I.E.R. Etude sociologique des colons à l'Office, Janvier 1981.

(2) Tome II - Document Complémentaire N° 4.

(3) Ceci reste encore à vérifier, à partir d'un échantillon plus grand.

En conclusion, quel que soit le critère choisi, la différenciation sociale est très forte. L'analyse reste cependant insuffisante et mérite d'être affinée (cf. Annexes), notamment à partir de l'analyse des hauts revenus et des sans revenus monétaires.

1.3. Le Bureau des Affaires Economiques de l'Office fournit régulièrement chaque année toute une série de statistiques concernant :

- les différentes classes de superficie
- le degré d'équipement
- les classes de travailleurs hommes

Bien que le croisement de toutes ces données soit parfois insuffisant (1) et rende difficile l'interprétation fine, les grandes tendances demeurent.

En 1979-1980, 15% ont moins de 4 ha, alors que 11% ont entre 12 et 120 ha. Pour la même campagne, 15% ont un attelage incomplet (2), alors que 12% ont au moins 3 paires de bœufs. Les mêmes observations peuvent être faites en ce qui concerne les troupeaux possédés.

d) Une analyse de la différenciation sociale devrait également comprendre d'autres critères, notamment :

- faire-valoir direct par la main d'œuvre familiale ou indirect par le recours total ou majoritaire au salariat ;
- la place de la riziculture par rapport aux autres activités. On pourrait ainsi distinguer :
 - les riziculteurs à dominante riziculture
 - les riziculteurs avec autres activités agricoles importantes (cultures dunaïres, matachage)
 - les riziculteurs-éleveurs.
 - les riziculteurs-commerçants
 - les riziculteurs-salariés ou pensionnés (retraités, anciens combattants).

Il est certain que ces cinq grands types de "riziculteurs", qui existent à l'Office dans des proportions qu'il est actuellement difficile de définir sans une enquête spécifique, ont un intérêt et une capacité d'obtenir de bons rendements qui varient considérablement. Pour le salarié, il s'agit d'obtenir seulement un revenu complémentaire, pour le commerçant, il s'agit surtout de s'introduire dans le village pour avoir les moyens de spéculer par la suite, pour d'autres (la majorité heureusement), il s'agit d'une activité prioritaire qui est la condition de la survie vivrière et du revenu monétaire.

(1) Les critères pertinents ne sont pas, en effet, la superficie ou l'équipement mais la superficie/H, superficie/pop. totale et superficie/équipement compét. On peut avoir en fait une petite superficie avec 10 ha si on a une grande famille, on peut être sous équipée avec 3 attelages (avec par exemple une superficie de 20 ha) et sur équipée avec 1 seul attelage (avec par exemple une superficie de 4 ha).

(2) Atelage complet = 1 paire de bœufs, 1 charrette, 1 herse.

En conclusion, quel que soit le critère choisi, la différenciation sociale est très forte. L'analyse reste cependant insuffisante et mérite d'être affinée (cf. Annexes), notamment à partir de l'analyse des hauts revenus et des sans revenus monétaires.

II - La différenciation sexuelle

C'est en utilisant avec elles la comparaison avec la situation qu'elles connaissaient (ou leurs mères) dans les zones non irriguées, que nous avons pu aborder ce problème avec les femmes. Elles comparent d'ailleurs spontanément cette situation avec leurs débuts à l'Office, au moment où la production était suffisante, la sécurité vivrière garantie.

Dans le partage des responsabilités à l'intérieur de la famille, quelle que soit l'éthnie des femmes interrogées (bambaras, miniankass, mossis ...) il appartient à l'homme, dans le domaine de la subsistance de la famille, de fournir les céréales de base. Quelques modulations selon les groupes où il arrive que l'on fasse appel au grenier des femmes certains jours, mais dans l'ensemble le chef de famille tire en partie son pouvoir et son prestige de cette capacité économique.

Les femmes interviennent, selon leurs propres ressources et celles éventuellement redistribuées par le chef de famille, pour compléter l'alimentation, satisfaire leurs besoins personnels et ceux de leurs enfants (achat de savon, vêtements, constitution de la dot des filles, etc...).

La détérioration de la situation économique des colons entraîne un accroissement des charges pesant sur les femmes cependant que l'organisation spatiale et économique dans la zone diminue leur capacité d'y faire face.

L'étude a montré qu'un nombre important de colons, variant selon les zones, ne touche aucun revenu monétaire. Le rapport de la campagne 1979-1980 de l'O.N.

indique par ailleurs que 89,19% des colons achètent des céréales.

Dans ces situations la femme doit contribuer largement à la subsistance de la famille et celles que nous avons pu interroger ont confirmé qu'elles y passaient, en cette période de soudure, le plus clair de leur temps.

Il est intéressant de noter que les femmes expliquent le fait de ne pas aider leurs maris dans le champ de riz (excepté au moment de la récolte) par cette obligation où elles se trouvent de chercher par tous les moyens un complément de vivres. Nous avons pu noter, par ailleurs, que lorsque ce travail est rémunéré (ex. à la ferme semencière de Dogofiry) la main d'œuvre est essentiellement féminine. Compte tenu de la confiscation par les gardiens des quelques herbes que les femmes reçoivent habituellement comme rémunération pour leur travail sur le riz, celles-ci n'ont actuellement plus aucune motivation pour s'y livrer.

Dans une hypothèse d'intensification de la production rizicole où une mobilisation du travail des femmes sur certains travaux, désherbage par exemple, s'avérerait nécessaire, on devra tenir compte de cette situation.

L'occupation de l'espace agricole par les casiers rizicoles, la diminution des terres de cultures pluviales, la rareté des marchés et l'absence de revenus monétaires d'une partie importante de la population limitent la capacité des femmes à développer les activités économiques qui étaient les leurs dans leur zone d'origine. Ce problème nous paraît particulièrement important dans le cas des nouveaux villages.

L'exemple de Saboula, où 4 cas mortels de béri-béri ont été recensés cette année, nous paraît significatif à cet égard. Plus ou moins implicitement on a attribué aux femmes la responsabilité de cette situation et c'est à elles que l'on est venu donner des conseils nutritionnels. Interrogées sur ce problème elles révèlent bien que le problème est ailleurs. La sauce elles savent la faire, ce qui leur manque ce sont des céréales. Les quelques condiments que celles qui ont pu avoir des petits jardins produisent, sont vendus pour acheter du mil.

La plupart des femmes avaient des activités économiques avant de venir à l'Office : jardins, filage, petit commerce de détail, participation à la culture du mil, etc ... qu'elles n'ont pu reproduire à Saboula, pour la plupart d'entre elles : pas de parcelles disponibles, pas de commerce possible dans une zone où les revenus monétaires sont faibles etc ...

De nombreuses études réalisées sur des zones de peuplement ont montré que la satisfaction des besoins des différents membres des groupes installés était un important facteur de stabilité de ces groupes.

Au-delà du problème global de la situation des colons, dont on a vu qu'il conditionnait largement la position des femmes, il importera d'accorder une attention particulière à leurs besoins propres.

Un certain nombre d'actions seront proposées en Annexe. Sur le plan général il nous paraît important de :

- donner aux femmes un interlocuteur, une instance où leurs besoins spécifiques peuvent être représentés ;
- les aider à mettre en place des actions qu'elles maîtrisent et leur confier un rôle actif dans une amélioration de la vie économique et sociale à l'Office.

III - LA DIFFÉRENCIATION PAR L'ÂGE

L'organisation sociale des colons varie selon l'appartenance ethnique. Cette variation s'exprime à travers l'éclatement plus ou moins prononcé des grandes familles traditionnelles, regroupant plusieurs ménages.

Cet éclatement se dessine dans les principales ethnies représentées à l'Office :

Bambaras	45,42 %	des colons recensés en 1981/82
Miniankass	20,37 %	
Mossis	7,55 %	
Samoghos	2,81 %	
Peulhs	7,86 %	

il reste moins sensible chez les mossis mais frappe l'ensemble des exploitations.

Comme nous l'a dit un colon Minianka du village de Niégue (K 23) "il n'y a plus de grande famille car la question d'argent a dispersé beaucoup de familles."

Cependant, comme le montrent l'étude de l'IER et les entretiens que nous avons eus avec les femmes sur l'organisation du travail et de la subsistance de la famille, l'ensemble des personnes qui composent la famille restent soumises à l'autorité du chef d'exploitation .

Un rapport sur l'exode du responsable de la Division Paysannat/Coopération, met en évidence une série de problèmes rencontrés par les jeunes (1) :

- répartition inégale du revenu familial concentré (quand il y en a un...) dans les mains du chef de famille

(1) Note sur l'exode rural de la zone de l'O.N., Janvier 1981

IV - LES FORCES DE SOLIDARITE

- utilisation des jeunes pour rassembler les sommes nécessaires aux obligations monétaires : impôt, dots, amendes, etc... qui ne sont pas satisfaites par la production rizicole
- apparition de besoins "modernes" pour lesquels l'actuelle organisation socio-économique ne peut plus apporter de réponse.

Ajoutons à cela l'affaiblissement des systèmes traditionnels d'éducation et l'inadaptation de l'école pour le faible nombre de ceux qui ont pu la fréquenter.

Les jeunes représentent aujourd'hui à l'Office une catégorie qui se ressent comme exploitée, qui entre en conflit avec les chefs d'exploitation, et a recours à l'exode, pour satisfaire ses besoins propres et son besoin d'autonomie.

A l'exode s'ajoute, à certaines époques, le salariat à l'intérieur même de l'Office : embauche au niveau des unités industrielles de transformation (pour la canne à sucre notamment..), ou comme manœuvres dans les unités de travaux.

Cette situation est lourde de conséquence au niveau de la production rizicole :

- insuffisance de main d'œuvre
- vieillissement de la population
- non renouvellement d'une partie de la population des colons.

Le savoir acquis ne se transmet pas et l'Office doit réinstaller des colons non familiarisés avec la production rizicole.

- (1) Il n'a pas été possible d'approcher de façon plus précise le problème des jeunes. Seul un recensement par famille de ce que sont devenus les jeunes pendant les dix dernières années permettrait d'éclairer ce problème, qui nous paraît vital pour l'avenir de la production à l'Office.

L'étude déjà citée de l'I.E.R. fait apparaître par village et par ethnie des situations extrêmement différentes. Dans certains villages (particulièrement les plus anciens ou dans les ethnies minoritaires), on voit souvent se maintenir des solidarités familiales (grandes familles), ou des formes d'entraide par petit groupe d'affinité (par exemple pour la préparation des sols et la récolte), ou des groupes de jeunes.

Il est donc nécessaire de faire des analyses cas par cas, mais de toutes façons il ne s'agit là que d'un signe de maintien des formes de solidarité, d'une certaine unité dans le village créant un ensemble de conditions favorables, mais non de la possibilité d'un passage d'un groupement traditionnel à une organisation coopérative (1).

A notre avis, la forme la plus réelle de solidarité à l'intérieur d'un village réside dans ses rapports avec l'extérieur. Même si c'est à des degrés divers et avec des possibilités d'utilisation très différentes, tout le monde dans un village a intérêt à avoir un réseau d'irrigation qui fonctionne, des semences de bonne qualité et des engrains à temps, une commercialisation avec paiement rapide et sans mesures vexatoires, un approvisionnement régulier en biens de consommation courante. C'est à partir de ces problèmes concrets que peuvent être suscitées ou relancées les coopératives.

Actuellement les 35 coopératives, situées au niveau des unités de production, ne répondent qu'à une seule fonction, l'approvisionnement en quelques produits de consommation courante (sel, sucre, savon, riz pilé, fauchilles). A cause de nombreux problèmes techniques (cf. fiche consommation), l'approvisionnement reste irrégulier et insuffisant mais c'est un service apprécié par les colons, et qui montre que les organisations paysannes ont déjà et peuvent contribuer à la résolution de problèmes concrets.

(1) Malgré de nombreux discours sur la nécessité de s'appuyer sur des solidarités traditionnelles pour créer des coopératives, il n'y a pas, depuis 20 ans, d'expériences significatives venant confirmer cette hypothèse.

CHAPITRE 3

RAPPEL DES CONTRAINTES GÉNÉRALES DE L'OFFICE

L'étude qui nous est demandée est très spécifique : les problèmes des coopératives et, plus généralement, ceux des organisations paysannes, ce qui nous a conduit à analyser les rapports Office/colons et intercolons.

Avant de passer aux propositions, il paraît indispensable de rappeler un certain nombre de contraintes générales qui s'imposent à tous, quel que soit le champ (technique, économique, sociologique) des réformes envisagées.

1.- L'Office du Niger est vital pour l'économie malienne

En 1980-1981, il a représenté 70% du paddy commercialisé et 33% de la consommation de sucre. Cette importance s'est accrue avec la sécheresse puisque, avec l'irrigation, il existe un tonnage minimum garanti.

De plus, il fournit, sous forme d'impôts et de taxes et contributions diverses, un apport significatif au budget de l'Etat.

2.- Le prix du riz malien est relativement faible, notamment par rapport aux prix pratiqués dans les pays africains voisins.

Ceci s'explique par le faible niveau des salaires au Mali et la nécessité de conserver cette denrée de base de l'alimentation urbaine à un prix abordable pour le consommateur. Mais ceci rend plus difficile la lutte contre la spéculation et le marché parallèle, notamment avec les pays voisins, comme la Mauritanie ou la Haute-Volta.

3.- Le peuplement de l'Office, avec ses vagues successives apportées par le recrutement forcé et les catastrophes de la sécheresse, entraîne un type tout à fait particulier de colons, qui n'ont pas, le plus souvent, la même structure familiale, le même comportement et les mêmes réactions que ceux rencontrés dans les villages "traditionnels" en culture sèche. Ce phénomène est encore accentué par la présence d'un nombre non négligeable d'exploitants à temps partiel (salariés, commerçants, retraités ...) pour qui la riziculture reste une activité secondaire.

4.- Enfin, il faut souligner les contraintes techniques.

L'Office est un immense aménagement, avec de grands casiers, qui nécessite une certaine centralisation et une certaine discipline de l'irrigation.

A titre d'exemple, l'ouverture de vanne au point A ne se fera sentir que 17 jours plus tard à la pointe supérieure de DOGOFIRY et les mêmes canaux principaux alimentent plusieurs secteurs. Les organisations paysannes au niveau des villages ou des arroseurs devront donc comprendre et accepter une certaine discipline des tours d'eau qui ne peut être établie qu'à un niveau supérieur à celui où elles peuvent intervenir.

CONCLUSION

En définitive, les conditions actuelles rendent difficile la création de véritables coopératives. La faible marge d'autonomie des colons vis à vis de l'Office, les rapports autoritaires entre encadrement et colons, les expériences malheureuses du passé en matière coopérative (1), la très forte différenciation sociale, sont autant de conditions défavorables à leur implantation.

Cependant, le pari ne nous paraît pas tout à fait désespéré. La majorité des colons se débattent actuellement dans des problèmes considérables, qui leur sont pour la plupart communs. A partir de ces problèmes urgents et si toute une série de mesures générales venaient accompagner les efforts d'organisation paysanne, il n'est pas déraisonnable de penser que des formules de type coopératif puissent contribuer d'une manière importante à la solution de ces problèmes et à l'institution de nouveaux rapports entre Office et colons et entre les colons eux-mêmes. C'est à l'instrumentalisation de ce pari que sera consacrée la suite de ce rapport.

(1) Cf. Tome II - Document Complémentaire N° 3 : "Historique des structures coopératives à l'Office".

2 EME PARTIE - PROPOSITIONS
 -0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Après avoir défini les grands objectifs pour l'Office en matière de riziculture, nous ferons des analyses et des propositions concernant 18 activités avant d'aborder des hypothèses de solutions pour un certain nombre de problèmes généraux (niveau, différenciation sociale, statut juridique, formation et structure).

LES OBJECTIFS

Aucune solution ne peut être envisagée s'il n'y a pas à tous les niveaux (Gouvernement , Parti, Direction de l'Office, Encadrement, Colons) une prise de conscience claire que l'Office a deux objectifs et que ces deux objectifs sont étroitement complémentaires.

A.- Le premier objectif est d'ordre national

L'Office doit fournir le maximum de paddy pour contribuer à l'autosuffisance du Mali.

B.- Le deuxième objectif se situe au niveau des colons

Ceux-ci doivent avoir la sécurité vivrière et un revenu monétaire leur permettant au moins de satisfaire leurs besoins incompressibles (impôts, santé, habillement).

Ces deux objectifs sont étroitement liés. Nous avons montré, dans la partie diagnostic, que des paysans soumis à des prélevements trop importants, mal nourris, sans revenus monétaires, et donc sans incitation économique, rentrent dans toute une série de cercles vicieux, qui ne peuvent qu'entraîner une diminution progressive des rendements. C'est la situation de ces dernières années, qui ne peut aller qu'en s'aggravant si un changement de politique n'est pas entrepris rapidement.

Au contraire, avec des paysans placés dans des conditions vivrières et monétaires normales, jouissant d'un réseau d'irrigation réaménagé, il est tout à fait possible de rattraper et ensuite de dépasser les anciens rendements de 1977-1978.

Il est préférable pour tout le monde que l'Etat et l'Office prélèvent 70% sur une production de 100.000 T (d'où un tonnage commercialisé de 70.000 T) que 80% sur une production de 60.000 T (soit 48.000 T commercialisées) ce qui est la situation de la dernière campagne.

Il y a donc convergence à moyen terme entre les intérêts de l'Etat et ceux des paysans. La difficulté est à court terme. Il est nécessaire de discuter entre Etat et colons un nouveau contrat : sécurité vivrière et prélevement plus faible contre une augmentation de la production et, par la suite, de la commercialisation. Il faudra sans doute deux ans pour réamorcer la pompe et revenir à une croissance régulière. Cela demande des efforts de part et d'autre (que l'aide extérieure pourrait peut-être diminuer (1), un certain risque, mais il faut être conscient qu'il n'y a pas d'autre solution et que dans les conditions actuelles la situation ne peut qu'empireser.

CHAPITRE 2

LES ACTIVITES

En étudiant la production et la répartition de cette production, nous avons recensé 18 types d'activités où des propositions (de réformes) pouvaient être envisagées. Pour chacune nous avons présenté sous forme de tableau les problèmes actuels, les mesures d'ordre général et les mesures concernant les organisations paysannes. Le détail des données et des propositions figure dans les fiches techniques (cf. Tome 2).

En introduction à ce tableau, nous allons indiquer rapidement les idées maîtresses de nos propositions.

A.- Il faut augmenter rapidement la production, notamment par le biais des rendements.

Le facteur-clé est la maîtrise de l'eau. La solution que nous préconisons est une solution intermédiaire entre les réaménagements actuels (très coûteux et donc difficilement réalisables) et la formule utilisant uniquement la culture attelée expérimentée par le Centre de Formation Agricole (qui exige beaucoup de travail des paysans). Elle se situe à plusieurs niveaux :

- reprise des canaux et drains principaux et secondaires ;
 - atténuation du micro-relief par l'utilisation de land-plane ;
 - vulgarisation massive chez les paysans de diguettes réellement en courbes de niveau ;
 - instaurer d'un groupe de solidarité au niveau des arroseurs.
- La maîtrise de l'eau doit être accompagnée de mesures améliorant la gestion des semences, l'utilisation des engrangis, l'équipement des colons, les techniques culturales, les techniques de moisson, la liaison agriculture-élevage, le maraîchage et l'artisanat de réparation.
- B.- Il faut sécuriser les paysans
- Pour cela, il faut accepter une autre répartition de la production, c'est à dire donner à tous les colons ayant réellement travaillé une sécurité vivrière de 250 Kg de paddy.

(1) Les besoins en autoconsommation peuvent être estimés à $55.295 \times 250 \text{ Kg/pers} = 13.824 \text{ T}$ en vivres auxquelles il faut ajouter environ 50% des besoins de semences ($36.000 \text{ ha} \times 140 \text{ Kg/ha} : 2 = 2.500 \text{ T}$), soit 16.000 T. Comme actuellement, en 1980-1981, l'autoconsommation est de 13.000 T, l'aide alimentaire extérieure pourrait fournir pendant 2 ans 3 à 5.000 T de paddy, soit 2.000 à 3.000 T de riz pour permettre à l'Etat Malien d'éviter les prélevements excessifs sur l'Office.

Il faut en même temps moraliser la commercialisation (en supprimant les gardes de barrières et en renforçant la police économique sur les grands axes selon le principe "il faut contrôler le camion et pas la calebasse"), assainir le crédit (notamment en modulant les redévanças), diminuer les frais de battage, assurer un approvisionnement régulier en biens de consommation, établir des soins de santé primaire, des possibilités d'épargne et un droit d'usage minimum sur la terre et l'habitat.

La encore les deux grandes idées maîtresses sont étroitement liées.

Le tableau ci-après présente de façon simplifiée les 18 thèmes traités en faisant apparaître :

première colonne : les dents saillantes du diaenostic

Deuxième colonne : les mesures d'ordre général sans lesquelles toutes les propositions au niveau des paysans risquent d'être sans effet

Troisième colonne: les types d'organisations paysannes à promouvoir (en procédant d'abord à une phase expérimentale). Ces propositions sont à compléter par le programme de formation présenté dans le Chapitre 4.

DIAGNOSTIC		EXPERIMENTATIONS CONCERNANT LES ORGANISATIONS PAYSANNES	
MEURES D'ORDRE GÉNÉRAL		ALIMENTATION DEFFECTUÉE DES BOVINS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DES BOVINS	
5.- LIASISON AGRICULTURE/BREVAGE	<ul style="list-style-type: none"> Parc collectif de bœufs pour garantir la qualité, entretien et production de viande Vente prioritaire des sous-produits aux colonies Déterioration des réserves par troupeau Cultivateurs et élévateurs Groupes d'expérimentation pourtagé Négociations élévateurs/sénectaires (calendrier etc zones de passage) Amélioration de l'approvisionnement en places de rechange dans les zones de passage. Distribution des places de rechange, evenementiellement par coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> Alimentation de bovins pour garantir la qualité, entretien et production de viande Effort de vulgarisation (utilisation des pratiques de production de fourrages) Groupes d'expérimentation pourtagé Négociations élévateurs/sénectaires (calendrier etc zones de passage) Améliorer la gestion des espaces de passage de passage cultivateurs et élévateurs coopératives et entre agriculteurs groupes d'expérimentation pourtagé amélioration de zones de passage. en places de rechange dans les zones de passage. Amélioration de l'approvisionnement en places de rechange dans les zones de passage. Distribution des places de rechange, evenementiellement par coopérative 	6.- EQUIPEMENT ET FORGERONS
7.- MARAÎCHAGE	<ul style="list-style-type: none"> Recherches d'un complément vivrier ec monétaire appui technique aux cultures maraîchères Normalisation des zones de maraîchage Expérimentation des zones de vulgarisation auprè des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Recherches d'un complément vivrier ec monétaire appui technique aux cultures maraîchères charge irrégulière Normalisation des zones de maraîchage Expérimentation des zones de vulgarisation auprè des femmes 	7.

DIAGNOSTIC		EXPERIMENTATIONS CONCERNANT LES ORGANISATIONS PAYSANNES	3.- ENGRATIS
MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL	ORGANISATIONS PAYSANNES	• Accrétion d'abstergatoire et d'ivraï- son de l'annee en une seule fois • Organisations pour le recentrement des besoins et le controlé des littérations • Mectre en place un système souple d'accès d'engraïs en cours de campagne (mise en place de maga- stins au niveau UP) • Efforts de vulgarisation (effets sur rendement et calcul econo- mique)	4.- BOUEFS DE LABOUR
LES NOUVEAUX COLONNES	• Jeunes et ivraies mal dressées, trop demandedures (soft dans le troupeau officie, soft sur le marche . . .) • Choix des boeufs par les colonies pour la coopérative • Gestions de la location des boeufs pour la coopérative	• Boeufs ivraies trop lourdes les pre- miers années • Echancres trop lourdes les pre- mises années • Suyti satellitaire insuffisante, entraînant mortalité • Jeunes et ivraies en retard	LES NOUVEAUX COLONS
LES ANCIENNES COLONES	• Boeufs part la coopérative pour nouveau colon Crédit 4 ans (10%, 30, 30)	• Résistance du système de location de boeufs part la coopérative pour nouveau colon mortalité Système d'assurance pour risque officie, soft sur le marche . . .)	• Géneuses part la coopérative pour colonnes

DIAGNOSTIC	MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL	EXPERIMENTATIONS CONCERNANT LES ORGANISATIONS PAYSANNES
11.- CREDIT	<p>Endectement trop important (redé- ficit des colonies très endettées avec varables, engrangement oblit- ération de la dette, indemnisation (spécialement pour le Marocna))</p> <p>Stérage spécifique de remise à l'ordre des colonies très endettées avec varables dans la lutte contre les services publics, engrangement oblit- ération de la dette, indemnisation (spécialement pour le Marocna))</p> <p>Part modulatior de la redé- ficit à rendu"</p> <p>ce que a redé- ficit non obligatoire échéance de 4 ans pour les bénéfices →</p> <p>ce que a redé- ficit non obligatoire échéance de 4 ans pour les bénéfices ←</p> <p>Bestion des semences au niveau villageois</p> <p>diminution des frétes de battage</p>	<p>frétes de battage éléves ...)</p> <p>effort de prérenforcement et d'expli- cation aux colons de leur situation</p> <p>catégorie de crédit</p> <p>Part modulatior de la redé- ficit à rendu"</p> <p>ce que a redé- ficit non obligatoire échéance de 4 ans pour les bénéfices ←</p> <p>Bestion des semences au niveau villageois</p> <p>diminution des frétes de battage</p>
12.- BATTAGE	<p>Organisation du service des travaux sur cache non priori- taire</p> <p>Expérimentation de batailles col- lectives</p> <p>Bataille manuelle à améliorer</p> <p>Organisation du bataille avec machine à pedale ...</p> <p>Mauvaises état du matériel de battage</p> <p>Facultation éléve aux colons</p>	<p>travaux sur cache non priori- taire</p> <p>Expérimentation de batailles col- lectives</p> <p>Bataille manuelle à améliorer</p> <p>Organisation du bataille avec machine à pedale ...</p> <p>Mauvaises état du matériel de battage</p> <p>Facultation éléve aux colons</p>

13.- COMMERCIALISATION	<p>MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL</p> <p>EXPERIMENTATIONS CONCERNANT LES ORGANISATIONS PAYSIANNES</p>	<p>DIAGNOSTIC</p> <p>13.- COMMERCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insécurité des colonies en matière de commerce et l'insécurité de la collecte expérimentation de la collecte par les organisations paysannes • Importance du marché parallèle • Sécurité virtuelle • Mesures visant à protéger les marchés battistes • Problèmes techniques rencontrés dans le commerce • Moyen "des sacs . . .) <p>14.- CONSOMMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Triégratrice de l'appropriation des approvisionnements • Relation de l'approvisionnement en biens de consommation, places de rechange et produits pharmaceutiques en relation de la distribution dans les villes (magasin central/secteur et orga- • Relation de l'appropriation avec les CAC avec les tests avec les CAC (magasin central/secteur et orga- • Vente au comptant assortie d'un système de crédit à l'épargne Villegoisse. • Vente au comptant assortie d'un système de crédit à l'épargne Villegoisse. <p>15.- SANTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure de l'assistance mauvaise : endémiques • Inefficacité des services de santé. • Présence de nombreuses maladies et parasites vivants dans les structures sanitaires de Santé. • Formation d'agents sanitaires pour appuyer le Service Santé. • "Contrat" avec le Service Santé pour appuyer spécifique • Laboration d'un projet de soins de santé primaire sur finance-ment autonome en attendant une loi réglementant régulation en place • Mise en place progressive de systèmes viliagères permettant un approvisionnement régulier en médicaments
------------------------	--	--

CHAPITRE 3

LES PROBLEMES GENERAUX

Quelque soit le type d'activité pour lequel les paysans s'organisent, un certain nombre de problèmes généraux (niveau, statut juridique, différenciation sociale, formation, structure d'encadrement) se posent que nous allons étudier maintenant.

I - NIVEAU D'ORGANISATION

Si on crée une association ou une coopérative le problème reste toujours de savoir quel est le niveau optimal où celle-ci doit se situer (infra-villageois, village, Unité de Production, secteur). Le principe de base est de savoir qu'il n'y a pas un niveau optimal unique mais que celui-ci est différent selon chaque fonction.

Le meilleur moyen pour s'y retrouver et de dresser un tableau carré fonction/niveau permettant de décider cas par cas les meilleures solutions et ensuite de faire jouer les principes de section coopératives et d'union des coopératives.

	infra-villa-geois_arroseur	Village	Unité Production	Secteur
Artisanat		X		X
Répartition production		X		X
Crédit		X		
Commercialisation		X		
Battage		X		
Consommation		X		X
Santé		X		X
Sécurité		X		X
Epargne		X		X
Poissons/Bois		X		

Si dans certains cas on peut discuter de l'emplacement des croix, il semble apparaître cependant que l'échelon de base essentiel est le village (ce qui correspond par ailleurs aux options du Parti sur le ton villageois). Le niveau infra-villageois est nécessaire sous forme de groupe de solidarité (discipline de calendrier, des diguettes, des tours d'eau, de l'entretien) pour l'irrigation. Le niveau U.P. apparaît davantage comme une structure d'encadrement qu'une structure économique. Elle ne correspond pas vraiment non plus à une structure de solidarité sociologique (relations inter-villageoises). Le niveau supra-villageois le plus opportun (pour les discussions, le recours en cas de litige, l'approvisionnement, le dépôt de fonds...) serait plutôt le secteur.

L'hypothèse, mais qui reste à discuter avec les paysans et à adapter secteur par secteur, serait d'avoir une organisation à deux niveaux, c'est à dire une coopérative par secteur avec des sections villageoises.

II - STATUT JURIDIQUE

	infra-villageois (arroseur)	Village	Unité Production	Secteur
Irrigation	X	X	X	
Semences		X		
Engrais		X		
Boeufs de Labour		X		
Maraîchage		X		
Liaison agric./ Elevage		X		
Techniques Culturales		X		
Techniques de moisson		X		

Les problèmes juridiques se situent à deux niveaux, celui des coopératives ou associations et celui des contrats entre l'Office et les colons.

2.1. Statut juridique des coopératives ou associations

L'idée de base en la matière est que les activités coopératives à mettre en place doivent être prioritaires et ne doivent pas être entravées par un trop grand formalisme juridique. La vie doit précéder le droit et non l'inverse. A notre avis, le statut type actuel, avec ses sections villageoises et en remplaçant probablement unité de production par secteur, peut convenir s'il est appliquée avec une certaine souplesse. L'essentiel est que les différents points particuliers (par exemple composition du conseil de section ou du conseil d'administration), soient discutés avec les paysans et correspondent à des activités réelles. Par exemple, il ne sert à rien d'avoir un responsable à l'écolelement s'il n'y a pas d'activité de commercialisation mais il faudrait par exemple mettre dans le conseil le responsable de chaque activité (par exemple grenier semencier, location boeuf, santé...) ainsi que des représentants des catégories sociales non représentées (femmes et jeunes).

Le statut serait donc évolutif et révisable en fonction de l'évolution des coopératives.

2.2. Contrat des colons

Un travail important a déjà été entrepris par la Direction de l'Office pour proposer un nouveau type de contrat assurant une meilleure sécurité des colons. Les propositions de la Mission sont très voisines et sont explicitées dans la note technique "sécurité" (N° 17).

En ce qui concerne l'élaboration, l'explication et le respect de ce nouveau contrat, il nous semble important :

- d'avoir un seul contrat général (1) (qui pourrait comprendre des avénants seulement si le besoin s'en fait sentir).
- que ce contrat reste individuel mais que ses clauses soient discutées collectivement avec les délégués des colons avant leur éléboration définitive.

(1) au lieu d'avoir comme maintenant un contrat général et un contrat annuel.

- que ce contrat soit traduit dans les principales langues utilisées à l'Office (bambara, minianka, mossi) et expliqué dans les villages.
- qu'un dispositif mixte (Office-délégués colons) de conciliation soit mis en place pour régler les litiges pouvant survenir en cours d'application (modulation des redevances (1) , réattribution des terres, éviction...).

III - DIFFÉRENCIATION SOCIALE

Quand la différenciation sociale est forte, la loi naturelle est que la coopérative foncière en priorité pour les besoins de ses membres les plus aisés, qui profitent davantage de ses services et accaparent le pouvoir et la parole.

Le danger est bien réel et la situation actuelle des délégués des colons est bien là pour le montrer. Sans aller jusqu'à dire que "les délégués s'érigent dans un paternalisme exorbitant et s'occupent peut de défendre les causes de ceux qui les ont élus". (Relations exploitants/ON p.14), il est clair qu'un bon nombre de délégués ont été choisis avant tout pour leur aptitude à discuter avec l'encadrement (entraînant donc une surreprésentation des retraités, anciens combattants, scolarisés, chefs d'exploitation ne travaillant plus directement) et ne sont pas très représentatifs de la situation des colons moyens, à fortiori des colons se trouvent dans des situations précaires. Ceci est très manifeste dans les réunions de délégués au niveau des préoccupations, du style de langage, de l'habileté, du moyen de locomotion...). Mais il ne faut pas non plus généraliser trop vite et beaucoup de délégués sont des exploitants dynamiques continuant à travailler dans leurs rizières.

Il ne faut donc pas se priver du dynamisme des délégués ni entraver la réussite économique des colons les plus aisés mais il faut arriver à mieux répartir le pouvoir et à permettre à tous les véritables colons qui travaillent et qui sont dans une situation précaire d'éviter de tomber dans

(1) la formule existe pour le dégrèvement des redevances mais reste peu appliquée.

les fameux cercles vicieux. Il en découle deux grands types d'action : un appui spécifique aux colons sans revenu monétaire, et une meilleure répartition du pouvoir.

3.1. APPUI SPÉCIFIQUE AUX COLONS SANS REVENU MONÉTAIRE.

Un accent particulier doit être mis sur tous les colons n'ayant pas eu lors de la dernière campagne de revenu monétaire pour en déterminer les causes. Une étude précise (qui pourrait être faite par les chefs d'UP appuyés par le secteur) permettrait de distinguer d'une part les vrais colons (ceux qui travaillent) et les faux colons (par exemple les commerçants infirmes). Après discussion avec eux et période probatoire d'un an pour s'assurer qu'ils ne veulent pas changer, ces derniers devraient être évincés de l'Office. Restent les vrais colons qui ne sont pas arrivés à obtenir de bons rendements pour toute une série de raisons indépendante de leur volonté (situation par rapport à l'irrigation, boeufs livrés tardivement et en mauvais état, maladies, vente de matériel pour acheter des vivres, superficies trop grandes par rapport à l'équipement ou à la situation actuelle du nombre de travailleurs...).

Outre les mesures d'ordre général (cf notes techniques) (sécurité vivrière, modulation des redevances, nouvelles modalités pour les crédits boeufs), les vrais colons en difficulté devraient se voir proposer des "contrats de remise à flot" sur deux à trois ans avec un véritable conseil de gestion assuré par les chefs d'UP et un étalement des crédits à rembourser de manière à assurer un revenu monétaire minimum.

3.2. UNE PLUS LARGE REPARTITION DU POUVOIR.

Pour y parvenir, il faut adopter d'une manière constante et sur une longue durée tout un ensemble de pratiques coopératives. Parmi les principales, citons :

- une large information de masse, régulière, permettant à tous de savoir ce qui se passe et de contrôler, même au niveau de la gestion. Des outils pédagogiques comme le tableau de feutre sont bien adaptés à cet effet (1).

- la discussion des principales décisions au niveau des réunions de village et non simplement en réunions de délégués.
- un effort d'alphabétisation fonctionnelle et l'obligation d'être alphabétisé pour tenir certains postes. Pour chaque poste à pouvoir, il est nécessaire d'avoir plusieurs candidats disponibles, autrement il y a un monopole du lettré (par exemple pour un poste de secrétaire, il faudrait que le village puisse disposer de 5 candidats).
- des élections annuelles, avec une clause rendant impossible pendant au moins un an la réélection si le candidat a rempli le poste pendant trois années consécutives.
- une règle de non cumul des mandats (à l'intérieur de l'Office mais peut être aussi au niveau du Parti et de la chefferie du village).
- une composition des conseils de section et de coopérative permettant une représentation de tous les responsables d'activités et les catégories sociales particulières (femmes et jeunes).
- des mécanismes de contrôle à deux niveaux (paysans et Office) de manière à s'assurer que les décisions prises collectivement sont bien appliquées et que la gestion est saine.

Aucune de ces mesures n'est en elle-même suffisante mais l'ensemble, s'il est convenablement discuté, expliqué, appliqué, permet à terme d'avoir une participation de la majorité des paysans et d'éviter la main mise sur les coopératives de quelques notables ayant le monopole de la représentation des colons, de l'information et de la gestion financière sans contrôle des coopérateurs.

IV - LES AUTRES FORMES DE DIFFÉRENCIATION

4.1. la différenciation sexuelle

On a vu que la diminution de la capacité économique des femmes (capacité à assurer leur participation, par le biais d'un revenu autonome, à la subsistance familiale), entraînait des conséquences au plan de l'insécurité vivrière, et au plan de leur participation et de leur implication dans la production familiale.

(1) voir rapport BELLONCLE, déjà cité.

Les femmes sont particulièrement intéressées par certaines fonctions pouvant être prises en charge par des organisations collectives : approvisionnement, santé par exemple.

En dehors d'activités spécifiques leur permettant d'augmenter leur revenu (voir notes maraîchage), il nous paraît important que les femmes puissent être associées et représentées dans les structures qui seront mises en place. Elles pourraient par exemple être systématiquement associées à la détermination des besoins d'approvisionnement (elles sont intéressées, nous ont elles dit à trouver par le biais des coopératives du matériel de cuisine, des semences pour le maraîchage, des céréales...). Elles peuvent aussi être associées à la mis en place du système de soins de santé primaire : gestion des pharmacies, comités villageois de santé etc...

Cette représentation aurait pour avantage de mieux intéresser les femmes à la vie générale de l'Office, de les motiver à améliorer les conditions de la vie quotidienne et, à travers les informations qu'elles seront amenées à recevoir par le biais de ces actions, à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les hommes.

Elles sont des alliées indispensables pour instaurer un autre climat à l'Office, garantir la stabilité des producteurs.

4.2. la différenciation par l'âge.

L'exode et le salariat des jeunes a des conséquences au niveau de la main-d'œuvre disponible dans les exploitations et tout projet d'intensification se heurtera à ce facteur limitant.

Il importe de réactiver l'intérêt des jeunes pour la production. Le fait qu'actuellement ils n'en tirent aucun profit est lié à la situation générale de l'Office mais également au fait qu'une organisation patriarchale confère au seul chef d'exploitation le pouvoir sur la redistribution du revenu.

Il nous semble que l'organisation collective des colons peut permettre de confier à ces jeunes un rôle nouveau et à travers ces responsabilités de trouver un terrain de dialogue avec les adultes.

La plupart des actions proposées impliquent un effort de gestion, et lié à celà, la nécessité d'une alphabétisation plus poussée de nombreux colons.

D'autres expériences montrent que ce sont souvent les jeunes, qui s'intéressent à cette formation et que c'est l'occasion pour eux d'assumer des responsabilités qu'ils ne trouvent pas dans l'organisation traditionnelle de la production.

Cela peut quelquefois être source de conflits : soit que les jeunes utilisant ce pouvoir nouveau, se dressent contre les adultes et, en ne retransmettant pas l'information, assurant un monopole sur les activités mises en place et les vident ainsi de la participation de la plus grande partie de la population ; soit qu'ils ne soient que de simples exécutants aux mains des notables, sans participation réelle aux décisions.

Pour éviter ces écueils il convient d'étudier, dans le cadre de la mise en place des nouvelles pratiques coopératives, quelle devrait être leur représentation, en tant que groupe, dans les instances de direction de ces organisations.

Comme les femmes ils constituent des alliés indispensables pour une redynamisation de la vie collective à l'Office et un effort d'accroissement de la production.

CHAPITRE 4

NOUVEAU TYPE D'ENCADREMENT ET FORMATION

Les rapports actuels des colons et de l'Office sont marqués par une dépendance totale du colon, le transformant en véritable travailleur à façon dirigé et étroitement surveillé par l'encadrement. Pour changer cette situation deux types de mesures sont urgents, d'une part réorienter le rôle de l'encadrement, d'autre part mettre en œuvre un vaste programme de formation.

I - REORIENTATION DU ROLE DE L'ENCADREMENT

Changer le rôle de l'encadrement dans l'esprit de la proposition de la note "Relations exploitants/Office du Niger entraîne les dispositions suivantes :

1.1. Les agents devraient devenir de véritables conseillers des colons, c'est à dire être capables d'un diagnostic correct de leur situation (analyse des rendements mais aussi compréhension de leurs causes non seulement agronomiques mais économiques et sociales), et, être capables tout au long de la campagne agricole d'apporter un appui technico-économique aux colons sous forme de conseil personnalisé et non de directive générale.

Une telle transformation demandera du temps et de la conviction à tous les niveaux de la hiérarchie - et même il est irréaliste de penser que tous les agents pourront s'adapter (âge, habitudes acquises, etc ...) ; aussi plusieurs mesures doivent être envisagées :

- Sélection des agents pour éliminer certains de tâches de conseil et les affecter à des tâches de production.
- Changement d'affectation des agents pour lutter contre la routine et favoriser de nouveaux comportements à l'occasion de l'arrivée dans un nouveau village.
- Elaboration et diffusion aux encadreurs/moniteurs d'un matériel de vulgarisation adapté (fiches techniques, etc...).

- Mise en œuvre d'une politique de recyclage intensive (cf. § II).
- Transformation du rôle des chefs d'UP pour qu'ils jouent une fonction de conseiller technique auprès des encadreurs/moniteurs et même directement auprès des colons. Ainsi pour mener des tâches de "conseil de gestion" à certains colons en difficulté le chef d'UP devra intervenir directement.

1.2. Le système actuel de travail des agents devrait radicalement évoluer pour s'inscrire dans le cadre d'un programme annuel négocié avec les délégués des colons et qui contiendrait non seulement des objectifs techniques mais aussi économiques et sociaux. Il aurait valeur contractuelle entre l'encadrement, les délégués colons et les organisations coopératives.

A terme, ce programme annuel des agents doit s'intégrer à un programme annuel du secteur qui ne soit pas seulement constitué des objectifs descendants de la Direction de l'Office mais la synthèse des programmes villageois et des objectifs de l'Office.

1.3. Cette orientation s'accompagnera d'une évolution des tâches concrètes réalisées par les agents, à savoir :

- La suppression du rapport journalier, le maintien d'un rapport décadaire quantitatif et d'un rapport mensuel qualitatif.
- La systématisation de réunions de secteur qui soient des occasions de formation.
- Appui au diagnostic par les colons de leur situation (causes des mauvais rendement, de l'endettement ...).
- Appui à l'expérimentation de solutions - expérimentations techniques (nouvelle variété ...) ou organisationnelles (parc collectif de bœufs...).
- Appui pour la réalisation des programmes des colons dans le programme annuel de secteur.
- Effort permanent pour lier vulgarisation/formation des paysans et alphabétisation (1).

(1) Sur ce point, voir les propositions de Guy BELLONCLE "Alphabétisation, gestion et comptabilité dans l'Office du Niger". Octobre 1981.

II - PROGRAMME DE FORMATION

Il résulte du diagnostic et des propositions d'action la nécessité urgente de mettre en place une politique de formation pour l'encadrement et les paysans.

2.1.POUR L'ENCADREMENT

Les propositions qui suivent concernent l'encadrement en contact direct avec les colons (de l'encadreur de base au chef de secteur).

211.Les encadreurs/moniteurs

L'objectif général de la formation serait d'amener les agents d'encadrement à assurer les fonctions d'agent de développement – deux préalables ont été indiqués par ailleurs : a) la sélection des encadreurs/moniteurs b) les changements systématiques d'affectation.

A / LA FORMATION LIÉE A L'ACTION.

De nombreuses opérations de formation réalisées avec des agents de ce type montrent que les plus formatrices, sont celles étroitement liées à l'action.

Dans cet esprit, toutes les actions menées auprès des colons et précises dans les 18 notes techniques doivent être accompagnées d'action de formation de l'encadrement.
(voir en annexe p.58 "thèmes de formation liés aux actions réalisées").

Ces formations réalisées sous forme de/journées/ ou /sessions de/
courte durée s'appuieront au maximum sur les documents, fiches, cahiers... utilisés par les agents dans leurs activités.

B/ UNE FORMATION DE REMISE A NIVEAU.

Compte-tenu du niveau général de sous-qualification des agents un effort exceptionnel de "remise à niveau" devra être programmé le plus rapidement possible.

De façon réaliste, sur la base d'une formation minimum de 4 mois répartis sur 2 ans on peut envisager "la remise à niveau" des 200 moniteurs/encadreurs durant les 5 années prochaines.

1ère année	4 cycles de 4 mois avec 20 stagiaires	: 80
2ème "		
3ème année	4 cycles	" : 80
4ème "	"	
5ème année	2 cycles	" : 40
5 ans	10 cycles de 4 mois avec 20 stagiaires	: 200

Cette formation de remise à niveau comprendrait 3 composantes :

- a) la formation technique
 - techniques d'irrigation (diguettes, gestion de l'eau etc...)
 - techniques de production (riz, maraîchage...)
 - Economie de la production (approvisionnement, commercialisation, crédit ...)
- b) la pratique du conseil
 - analyse d'une situation (rendement, endettement ...) et identification des problèmes du colon
 - la pratique d'un conseil technique et de gestion adaptée à la situation du colon.

c) la formation méthodologique

- le travail avec les groupes
- journées et sessions de formation pour paysans
- liaison alphabétisation et formation technique des paysans
- utilisation des supports de formation (tableau de feutre, fiches, etc...).

Dans l'immédiat l'accent sera mis sur l'analyse des rendements et leurs causes en vue du "conseil technique et de gestion" pour la remise à flot des paysans les plus en difficultés.

2.2. POUR LES COLONS

- La formation des colons devrait être liée au programme d'action envisagé au niveau du village.
- Cette formation peut être réalisée sous des formes variées :
- journées pour les colons concernés par une action -
 - réunions de délégués -
 - visites de réalisation dans d'autres villages -
 - réunion/discussion autour d'une expérimentation.
- Dans l'immédiat quelques actions sont prioritaires :
- formation à la confection de diguettes en courbe de niveau
 - analyse des résultats de la production, des origines de l'endettement et solutions.
- Ces actions de formation devront être étroitement intégrées à la relance de l'alphanétisation. Elles seront une condition indispensable de prise d'initiative par les paysans et de préparation du dialogue technique entre colons et encadrement.
- (1)
- les résultats (productions, revenus, endettement)
 - situation différenciée des colons
 - analyse à partir des documents tenus par les encadreurs/moniteurs et des renseignements collectés par les services de l'Office (spécialement le bureau de collecte).
 - c) étude des rendements⁽¹⁾ : les causes agronomiques, liées aux conditions d'irrigation, les causes socio-économiques des rendements. Etudes concrètes dans une perspective de "conseil technique et de gestion" aux colons en difficulté.
 - d) formations techniques prioritaires : diguettes en courbe de niveau...

2.3. LES REALISATEURS

Pour la réalisation de la politique de formation les dispositions suivantes devraient être prises :

- 1/ Au niveau du service agricole organisation d'une Division Vulgarisation/Formation/Coopération chargée de la préparation et du suivi des programmes annuels de secteur.
- Les réunions périodiques actuellement organisées, et des journées spécifiques serviront de cadre à ces activités de formation.

(1) Un module de formation - Tome II : Document Complémentaire N° 5.

Cette division assure directement les journées et sessions de formation des chefs de secteurs, adjoints et chefs d'IP et dans un premier temps également les actions de formation des encadrants/moniteurs.

2/ Le "centre de formation agricole" de NIONO serait chargé directement des formations de "renise à niveau" et il participerait aux formations liées aux actions soit comme réalisateur direct, soit comme centre d'accueil.

Cette fonction attribuée au CFA a plusieurs conséquences immédiates :

- la participation du centre à des actions de formation permanente des agents.
- une liaison plus étroite avec le service agricole (et particulièrement la future division vulgarisation/formation/coopération) pour devenir l'instrument de mise en oeuvre de sa politique de formation.
- une polyvalence du centre au niveau des contenus de formation pour élargir le champ actuel de la formation restreint aux problèmes d'irrigation et de techniques agricoles (l'objectif étant d'introduire dans les formations les dimensions économiques, sociales et organisationnelles actuellement absentes).

3/ D'autres services de l'Office seront sollicités pour intervenir de façon ponctuelle dans certaines formations - (Services des travaux, service Elevage, etc...)

4/ Certaines actions de formation seront conçues et réalisées avec certains services extérieurs, particulièrement :

- La direction régionale de la coopération et les CAC pour la formation coopérative et particulièrement dans un premier temps la formation liée à la fonction approvisionnement.
- Les services de santé pour le programme de santé primaire et pharmacies villageoises.
- Les agents de la DNAFLA pour les programmes d'alphanétisation.

THEMES DE FORMATION LIEE AUX ACTIONS REALISEES

ENCADREMENT		COLONS
	1. - <u>IRRIGATION</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à réfléchir la gestion de l'eau • Réflexion sur la gestion de l'eau • faire un compte tenu du fonctionnement actuel du réseau (travail sur maquettes) • Formation technique : <ul style="list-style-type: none"> - confection de diguettes en courbe de niveau - entretien des canaux - tours d'eau - connaissances des sols • Pédagogie des fonctionnements de groupes de solidarité au niveau d'un arroseur 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions sur fonctionnement de groupes de solidarité au niveau d'un arroseur
	2. <u>SEMENCES</u>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des semences • Amélioration des semences • Discussions sur le rôle du paysans semencier et sur le contrat qui lie à l'Office • Gestion d'un grenier villageois de semences : <ul style="list-style-type: none"> - hypothèses d'organisation - documents de gestion (fiche de stock/ entrée-sortie) en bambra. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des semences • Amélioration des semences • Discussions sur le rôle du paysans semencier et sur le contrat qui lie à l'Office • Gestion d'un grenier villageois • modalités d'organisation • documents de gestion (fiche de gestion)

.../...

ENCADREMENT	COLONS	ENCADREMENT	COLONS
3.- ENGRAIS Comment travailler avec un groupe de paysans qui expérimente : - les conditions de l'expérimentation ("contrat" avec paysans) - les observations initiales - les indicateurs à suivre - enregistrement des résultats et interprétation (rendement, coûts financiers, temps de travaux ..)	Suivi d'une expérimentation (par exemple fumure de fond ...) ou visites d'expérimentation	6.- EQUIPEMENT ET FORGERONS Action spécifique avec des forgerons pour la fabrication des pièces adaptées et l'entretien du matériel	Formation/maraîchage spécifique pour les femmes
4.- BOEufs DE LABOUR	"	7.- MARAÎCHAGE Formation de quelques agents par secteur sur les techniques de maraîchage (production et conservation des graines, calendrier de semis, etc ...)	Formation d'expérimentations ou visite d'expérimentations
a) Formation technique L'alimentation des boeufs (calcul de rations alimentaires, les compléments...) Diagnostic des principales maladies (charbon, peste, péripneumonie, pasteurellose ...) et prophylaxie b) L'organisation d'un système de location des boeufs	"	8.- TECHNIQUES CULTURALES RIZICOLES Formation technique (les techniques améliorantes) Travail avec un groupe expérimentateur - conditions de l'expérimentation (le "contrat" avec paysans) - les observations initiales - les indicateurs à suivre - enregistrement des résultats et interprétation (rendement, coûts financiers, temps de travaux)	Survei d'expérimentations ou visite d'expérimentations
5.- AGRICULTURE/ELEVAGE Connaissance de l'espace (zones de paturage, couloirs de passage...) et des problèmes entre agriculteurs et éleveurs Techniques d'amélioration du fumier Expérimentation de la production de fourrage	Négociation agriculteur/éleveurs	9.- TECHNIQUES DE RECOLTE Les techniques améliorantes Modalités d'attribution des primes	10.- REPARTITION DE LA PRODUCTION Analyse des résultats de la production et de leur utilisation (vivier, semences, commercialisation...), identification des diverses situations dans le village
			.../...

ENCADREMENT	COLONS	COLONS
11.- <u>CREDIT</u>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'endettement des colons Les conditions d'un crédit "productif" (calcul d'annuités par rapport à la production, calcul d'amortissement ...) <p>Dans un premier temps, surtout avec "cliefs d'UP" :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les conditions d'une "remise à flot" des colons endettés - Les éléments du "conseil de gestion individualisé" - capacité de remboursement production - les moyens d'améliorer la production 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer aux colons de leur situation d'endettement - mise en place de fiches de suivi de leur situation (en langues nationales) Conseil individualisé aux paysans endettés
12.- <u>BATTAGE</u>	<ul style="list-style-type: none"> Les techniques d'amélioration du rendement au battage Les matériels de battage (la machine à pédale ...) 	<p>"</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérimentation de l'organisation du battage collectif
13.- <u>COMMERCIALISATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de groupes de collecte primaire : <ul style="list-style-type: none"> - hypothèses d'organisation - fiches de collecte 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la commercialisation : analyse des circuits, connaissance des normes applicables (vivrier par rapport à part commercialisée, les qualités ...) Mise en place de groupes de collecte primaire : <ul style="list-style-type: none"> " "
14.- <u>CONSUMMATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des coopératives d'approvisionnement Amélioration du système actuel Gestion de la distribution par les paysans au niveau du village <ul style="list-style-type: none"> - magasin villageois ou ravitaillement régulier au magasin de secteur - fiches de gestion (en bambara...) <ul style="list-style-type: none"> + stock + fiche du livre de caisse (dépenses-recettes) + compte d'exploitation - responsabilités encadrement Office/colons 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'approvisionnement en biens de première nécessité : <ul style="list-style-type: none"> - les responsables (un gérant, une commission de contrôle composée d'alphabetisés) - Les moyens de contrôle de l'ensemble du village - Explication simplifiée des comptes d'exploitation (avec tableau de feutre)
15.- <u>SANTE</u>		<ul style="list-style-type: none"> Formation d'agents sanitaires dans les villages volontaires (hommes et femmes) La prévention sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - choix des priorités - mise au point des méthodes - formation des agents La gestion d'une "pharmacie villageoise" dans le cadre de la coopérative : <ul style="list-style-type: none"> - fond de roulement - approvisionnement - distribution
16.- <u>EPARGNE</u>		<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un système d'épargne villageoise (en nature) avec utilisation du grenier à semences A moyen terme, réflexion sur les coopératives d'épargne & crédit

ENCADREMENT	COLONS	COLONS
11.- <u>CONSUMMATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des coopératives d'approvisionnement Amélioration du système actuel Gestion de la distribution par les paysans au niveau du village <ul style="list-style-type: none"> - magasin villageois ou ravitaillement régulier au magasin de secteur - fiches de gestion (en bambara... <ul style="list-style-type: none"> + stock + fiche du livre de caisse (dépenses-recettes) + compte d'exploitation - responsabilités encadrement Office/colons 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'approvisionnement en biens de première nécessité : <ul style="list-style-type: none"> - les responsables (un gérant, une commission de contrôle composée d'alphabetisés) - Les moyens de contrôle de l'ensemble du village - Explication simplifiée des comptes d'exploitation (avec tableau de feutre)
12.- <u>SANTE</u>	<ul style="list-style-type: none"> Bilan sanitaire sur la zone La prévention sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - choix des priorités - mise au point des méthodes - formation des agents La gestion d'une "pharmacie villageoise" dans le cadre de la coopérative : <ul style="list-style-type: none"> - fond de roulement - approvisionnement - distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Formation d'agents sanitaires dans les villages volontaires (hommes et femmes) La prévention sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - choix des priorités - mise au point des méthodes - formation des agents La gestion d'une "pharmacie villageoise" dans le cadre de la coopérative : <ul style="list-style-type: none"> - fond de roulement - approvisionnement - distribution
13.- <u>EPARGNE</u>		<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un système d'épargne villageoise (en nature) avec utilisation du grenier à semences A moyen terme, réflexion sur les coopératives d'épargne & crédit

.../...

ENCADREMENT	COLONS	STRUCTURES ET MOYENS
17.- SECURITE DES COLONS	<ul style="list-style-type: none"> Le contrat liant l'Office et le colon L'ensemble des documents de liaisons Office/colon (en langues nationales) 	<ul style="list-style-type: none"> Alphabétisation fonctionnelle à partir des imprimés
18.- POISSONS - BOIS	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique dans le domaine de la pisciculture Inventaire des terres disponibles pour bois de village Formation en liaison avec le Service des Eaux et Forêts 	<ul style="list-style-type: none"> Formation à la gestion de la pêche Plantation Entretien des plants gestion

CHAPITRE 5**STRUCTURES ET MOYENS****I - REORGANISATION DE LA DIVISION DU PAYSANNAT ET DE LA COOPERATION.**

- Actuellement la Division du paysannat et de la Coopération (D.P.C.) rattachée directement à la direction générale est chargée de 4 fonctions principales :
- gérer les dossiers de mouvement des colons (entrées-sorties)
 - suivre la situation de crédit des colons
 - approvisionner les coopératives
 - distribuer les vivres.

Ces tâches absorbent totalement les capacités limitées de cette division sans lui permettre de mener une politique d'appui aux organisations paysannes.

Aussi trois mesures s'imposent :

- redéfinir les fonctions de la D.P.C. et sa place dans l'organigramme de l'Office en dissociant "Division Coopération" et "Division Paysannat".
- renforcer ses moyens en personnel
- renforcer ses moyens matériels.

I - Redéfinir les fonctions de la D.P.C. et sa place dans l'organigramme de l'Office.

paysannes :

- Une fonction est prioritaire: c'est l'appui aux organisations paysannes
 - aide au lancement des organisations paysannes
 - appui dans le fonctionnement
 - formation des membres des organisations.

Pour remplir cette fonction il serait coûteux d'envisager la création d'un corps spécial d'agents et regrettable que les encadreurs/moniteurs rattachés au Service Agricole ne fassent pas de "l'action coopérative" un objectif essentiel de leur action auprès des colons.

Aussi pour des raisons de coût mais aussi des raisons opérationnelles semble-t-il souhaitable que la fonction d'appui aux coopératives soit liée à la vulgarisation et la formation au sein d'un service agricole rénové.

Dans cette hypothèse,

- les autres fonctions traditionnelles de la D.P.C. pourraient être assurées de la façon suivante :

- la gestion des dossiers de mouvements des colons et l'étude des relations contractuelles office/colons pourraient être maintenues à la "division coopération" intégrée au Service agricole ou assurée par une "division paysannat" maintenue directement auprès de la direction générale. Cette deuxième solution aurait l'avantage de laisser totalement disponible la "division coopération" pour ses tâches d'appui aux organisations paysannes et d'avoir une structure indépendante, rattachée à la Direction Générale, pour pouvoir statuer sur les problèmes de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion, concernant les colons.

- Le suivi de la situation du crédit devrait être réparti entre le bureau de collecte dans chaque secteur et le bureau des affaires économiques :

- * le bureau de collecte, au niveau de chaque secteur, transformé en véritable service de l'Intendance gère les dossier de crédit.

- * le bureau des affaires économiques (B.A.E.) au niveau central traite les données statistiques relatives au crédit et à la commercialisation (analyse des évolutions, analyse des causes des impayés...).

12 - Renforcement des moyens en personnel de la "division Coopération" au sein du service agricole.

121.- Dans l'hypothèse du recentrage des activités de la division coopération (au sein du service agricole) sur l'appui aux organisations paysannes, le dispositif opérationnel devrait être le suivant :

- a) 1 responsable ayant un niveau identique au responsable vulgarisation et au responsable formation
- b) 2 adjoints au minimum pour le suivi des opérations sur le terrain, disponibles à mi-temps pour la formation. A terme, on peut envisager 3 adjoints concentrés sur les 3 zones :

- * NIONO/N'DEBOUGOU/MOLODO SAHEL
- * KOUROUMARI (N'DOCOFIRY, KOUROUMA)
- * le MACINA (KOLONCO/KOKRY).

- c) 1 adjointe/femme au minimum pour le suivi des actions spécifiques auprès des femmes. A terme trois seraient souhaitables pour couvrir les 3 zones précisément indiquées.

122.- Quelque soit la formule d'organisation retenue, les tâches de gestion des mouvements de colon et de suivi du crédit aux colons, nécessiteront 1'affectation de personnel supplémentaire :

- un administrateur chargé des mouvements colons (type de formation: ECICA)

- 3 agents comptables pour le suivi des opérations de crédit et la supervision des comptes des coopératives, pour les 3 zones précédemment indiquées (+ un aide-comptable pour la zone de NIONO).

13 - Coordination avec les différents services techniques régionaux.

Le programme annuel d'appui aux organisations paysannes ne concerne pas uniquement l'Office du Niger mais les différents services techniques régionaux, à savoir :

a) la direction régionale de la coopération et les CAC spécialement pour le suivi des opérations d'approvisionnement et la formation.

Pour l'approvisionnement, une convention pourrait être passée entre l'Office et la direction régionale précisant les responsabilités pour le transport des produits et l'assistance aux coopératives d'approvisionnement.

b) La direction régionale de la santé pour les actions de soins de santé primaire et les pharmacies villageoises.

c) La direction régionale de la DNAFLA pour le programme d'alphabétisation.

Une concertation annuelle entre l'ensemble des services concernés et l'Office pourrait être réalisée pour fixer les responsabilités dans le cadre du programme annuel d'appui aux organisations paysannes.

II - RENFORCEMENT DES MOYENS.

Le lancement de la politique d'appui aux organisations paysannes nécessite un renforcement des moyens matériels et financiers.

21 - Moyens matériels.

Le suivi des actions coopératives exigera les premières années une mobilisation des responsables de la Division Coopération. Aussi, convient-il de prévoir :

- deux véhicules au minimum :
 - * 1'un pour la division à SEGOU
 - * l'autre pour la zone de NIONO.
- des mobylettes pour les autres agents recrutés
- du matériel de secrétariat et de formation.

22 - Moyens financiers.

Les moyens financiers à prévoir sont de deux catégories :

- a) Un budget formation pour la réalisation du programme de formation proposé. Sur ce point une négociation avec les services hollandais concernés devrait permettre une utilisation mieux adaptée des fonds disponibles pour le CFA de NIONO, et d'autres financements complémentaires devraient être recherchés.
- b) Un Fond de développement coopératif, servant de "Fond de démarage" des actions coopératives pour financer :
 - * l'indemnisation, la première année, des travaux de construction de diguettes en courbe de niveau
 - * le co-financement (avec les paysans) de la construction de magasins
 - * des actions expérimentales lancées par des groupes de paysans (achat de bœufs pour la location, constitution de pharmacies villageoises, etc...).

L'importance de ce fond peut-être estimée pour le démarrage à 150 millions.

3ÈME PARTIE - PROGRAMME D'ACTION
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

L'ensemble des propositions d'action qui figurent dans les 18 fiches ne seront pas immédiatement réalisables compte tenu du niveau de l'encadrement, des activités en cours et des degrés différents de réceptivité des agents, et compte tenu aussi des mesures générales sans l'adoption desquelles certaines actions sont impossibles.

I - PRINCIPES D'ACTION

Les orientations de programme qui suivent devront être discutées par l'encadrement de l'Office en gardant à l'esprit quatre principes essentiels :

a) La progressivité

Toutes les actions proposées ne pourront pas être réalisées lors de la première campagne dans les 8 secteurs.

Pour garantir le succès de la relance coopérative, il convient de commencer par quelques actions qui intéressent les colons et pour lesquelles les agents de terrain auront été préparés. Dans cet esprit, en faisant l'hypothèse d'un programme sur 5 ans, on peut caractériser chacune des années :

- 1ère année : Lancement et expérimentation
- 2ème année : Consolidation et extension de l'expérimentation
- 3ème année : Extension et poursuite des expérimentations
- 4ème année et
- 5ème année → Extension

b) L'expérimentation

Les premières actions réalisées auront, pour les colons comme pour l'encadrement, un caractère expérimental :

- Expérimentation des modalités de réalisation de l'action et de son intérêt réel - La multiplication se fera ensuite facilement si l'action correspond réellement à un intérêt pour les paysans.

→ Expérimentation des modalités de l'appui à apporter par l'encadrement et des types de formation souhaitables.

→ Expérimentation de formes d'organisation qui revêtiront un caractère diversifié selon les actions.

c) La reproductivité

Il serait inutile de promouvoir des actions à caractère exceptionnel (par les moyens mis en oeuvre, l'encadrement mobilisé ...). Aussi, conviendra-t-il de retenir prioritairément des actions renouvelables dans d'autres villages, avec d'autres groupes de paysans. Quand une action à réussi dans certains villages, l'extension est généralement rapide, en organisant simplement des rencontres inter-villageoises. Les paysans seront bien davantage convaincus par d'autres paysans que pour tous les discours de l'encadrement.

d) La dimension formation

Toutes les actions lancées au cours de la première campagne serviront de support à la formation des colons et de l'encadrement.

II - MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE

Pour la première campagne, les étapes suivantes seront réalisées :

- 1° Etude par la direction de l'Office des propositions de la mission et préparation des mesures générales (prioritairement la première année : modulation de la redevance, sécurité vivrière et report d'échéances pour les colons les plus endettés selon "conseil de gestion" individualisé).

2° Réorganisation du service agricole (intégrant la division coopération).

- 3° Information de l'encadrement sur la nouvelle politique de l'Office dans le domaine de la promotion des organisations paysannes.

4° Choix de 2 ou 3 secteurs-tests pour le lancement expérimental des actions d'organisation paysanne :

- des zones dans lesquelles l'encadrement est volontaire
- il pourrait être intéressant que ce soit des zones différentes mais en même temps relativement proches - à titre d'hypothèse citons les secteurs de Niono et Kolongotomo.

- 5° Organisation du mouvement de l'encadrement dans les secteurs concernés, en vue de retenir :
- des agents motivés
 - ayant de réelles aptitudes relationnelles
 - sans antécédents négatifs avec les colons.

6° Négociation avec les autres services techniques concernés (Coopération, Santé, Alphabétisation, Elevage ...).

- 7° Dans les secteurs-tests, réalisation des formations prioritaires pour l'encadrement :
- analyse-village pour comprendre la situation différenciée des colons
 - analyse des rendements (causes agronomiques et socio-économiques)
 - formations techniques prioritaires (spécialement diguettes en cours de niveau).

8° Intervention de l'encadrement dans les secteurs-tests :

- assainissement des situations d'endettement (conseil de gestion individualisé)
- repérage d'actions villageoises.

9° Appui de l'encadrement à la réalisation des actions expérimentales.

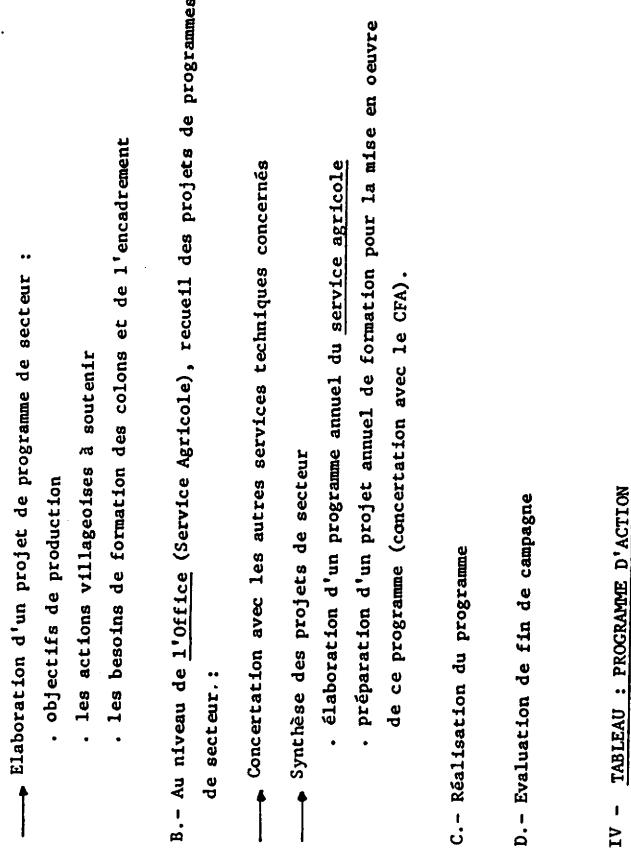
10° Parallèlement, réalisation du programme formation.

11° Evaluation de fin de campagne.

III - METHODOLOGIE GENERALE DES AUTRES CAMPAGNES

Chacune des campagnes suivantes devrait se dérouler en respectant quelques étapes-clés :

- A. - Au niveau de chaque secteur
- Bilan de la campagne agricole
 - Recensement des actions villageoises en cours et en projet
 - Confrontation des objectifs de l'Office et des projets villageois



/PROGRAMME D'ACTION/

Années	1	2	3	4	5
Mesures générales	<ul style="list-style-type: none"> Modulation de la redevance Sécurité vivrière Report d'échéances selon "conseil de gestion" Suppression gardes barrières Engrais non obligatoires 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion d'un nouveau contrat colon 			
Rythme de réaménagement	<ul style="list-style-type: none"> 10ha Jours25jours x 3 Landplane x 2 mois = <u>1500ha</u> vulgarisation massive des diguettes en cours de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> 10ha x 25j x 5 Landplane x 3 mois = <u>3750ha</u> total cumulé 5250 ha 	<ul style="list-style-type: none"> " 	<ul style="list-style-type: none"> " 3750 total cumulé 12750 ha 	<ul style="list-style-type: none"> " 3750 total cumulé 16500 ha
Expérimentation organisations paysannes	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'actions expérimentales sur 2/3 secteurs (par exemple groupe arroseur, grenier villageois, location boeufs, consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des expérimentations 	<ul style="list-style-type: none"> Extension et poursuite des expérimentations 	<ul style="list-style-type: none"> Extension sur l'ensemble de 1'Office 	
Programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> Dans les 2 ou 3 zones-tests - formation technique prioritaire - analyse village - analyse rendements 	<ul style="list-style-type: none"> Formation liée aux actions 		<ul style="list-style-type: none"> " 	<ul style="list-style-type: none"> Formation " " 4 cycles de 4 mois x 20 stagiaires = 80 2 cycles = 40